

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

# Édito



Chaque année, la publication de notre rapport d'activité est l'occasion de mesurer concrètement l'engagement et le travail remarquable des agents du Conseil départemental au service des Nivernaises et des Nivernais.

Plus que jamais, notre collectivité incarne un service public de proximité, essentiel, présent à chaque étape de la vie. De l'accompagnement des plus jeunes avec la protection maternelle et infantile jusqu'au soutien de nos aînés en perte d'autonomie, le Département agit au quotidien pour garantir solidarité et équité sur l'ensemble de notre territoire.

La santé constitue également une priorité majeure pour notre département, qui se mobilise pour favoriser l'accès aux soins pour toutes les Nivernaises et tous les Nivernais.

En 2025, dans un contexte en constante évolution, marqué par des attentes toujours plus fortes de nos concitoyens, nous avons poursuivi notre adaptation. Notre réalité rurale, loin d'être une contrainte, demeure une force : elle nous pousse à innover, à faire preuve d'agilité et à construire des réponses sur mesure, au plus près des besoins.

Routes, collèges, action sociale, culture, sport : dans chacun de ces domaines, notre action s'inscrit dans une volonté claire – améliorer le quotidien et préparer l'avenir.

Ce rapport d'activité témoigne de cette mobilisation collective. Il illustre la capacité de la Nièvre à relever les défis avec détermination, en restant fidèle à ses valeurs de solidarité, de proximité et d'engagement.

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental de la Nièvre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien Bazin', with a long horizontal stroke underneath.

# Sommaire

## 1. COMMISSION SOLIDARITÉ

• Parentalité et enfance	6
• Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MADEF)	8
• Autonomie	10
• Santé et prévention	12
• Centre départemental de santé	14
• Inclusion sociale	16
• Gestion Revenu de Solidarité Active et des contrats aidés	18
• Développement social local	20
• Économie sociale et solidaire	22

## 2. COMMISSION ATTRACTIVITÉ

• Agriculture	26
• Alimentation durable	28
• Accompagnement des territoires	30
• Habitat	32
• Patrimoine routier	34
• Bâtiments départementaux	36
• Boisements et sapins de Noël	38
• Eau	40
• Espaces naturels et biodiversité	42
• Tourisme	44
• Accompagnement au numérique	46
• Transition écologique et climatique	48
• Communication institutionnelle	50

## 3. COMMISSION ÉMANCIPATION

• Culture et sport	54
• Musées et patrimoine culturel	56
• Développement de la lecture publique	58
• Archives départementales	60
• Politique éducation et enseignement supérieur	62
• Politique jeunesse	64
• Itinérances et activités de pleine nature	66

## 4. COMMISSION FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

• Identité visuelle et imprimerie	70
• Ressources humaines	72
• Dossiers transversaux	74
• Pilotage, performance, évaluation et financements externes (MIPPEFI)	76
• Affaires financières	78
• Moyens et projets informatiques	80
• Administration générale et achats	82

## La collectivité en 2025

• Organigramme des services	85
• Trombinoscope des élus	86





## COMMISSION SOLIDARITÉ

### Président(e) :

- Maryse AUGENDRE

### Membres :

- Jean-Paul FALLET
- Eliane DESABRE
- Justine GUYOT
- Michèle DARDANT
- Frédéric ROY
- Thierry GUYOT
- Pascale de MAURAIGE
- Véronique KHOURI
- Anouck CAMAIN
- Marie-France de RIBEROLLES

### THÉMATIQUES TRAITÉES

#### AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Enfance, emploi, insertion/RSA, services à la personne, économie sociale et solidaire, personnes âgées, personnes handicapées, lien social, développement social local, santé

# Parentalité et enfance

Accompagner les familles et prendre soin au quotidien de ceux qui en ont besoin.



## CHIFFRES CLÉS

**1 610**

Informations préoccupantes

**937**

Enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance de la Nièvre, dont 342 en établissements, 563 en famille d'accueil et 32 à domicile ou chez un tiers ou en logement autonome

**2 368**

visites à domicile effectuées par les sages-femmes et les puéricultrices

**1 810**

consultations et entretiens au Centre de santé sexuelle

**782**

agréments d'assistants maternels

**396**

agréments d'assistants familiaux



## REMISE EN CONTEXTE

La prévention et la protection de l'enfance sont une politique résolument tournée vers l'avenir et constituent un domaine d'intervention prioritaire dans notre département. La direction de la Parentalité et de l'Enfance accompagne les parents,

assure la prévention, le suivi des mineurs en danger, l'accueil en placement et le travail avec les partenaires, en tenant compte des enjeux nationaux et des spécificités locales.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Création du Conseil des ambassadeurs de la protection de l'enfance :

En conformité avec les objectifs définis dans le cadre du schéma départemental Enfance et Famille, un Conseil des ambassadeurs a été créé. Il vise notamment à :

- renforcer le pouvoir d'agir des enfants sur leur quotidien et sur les dispositifs départementaux,
- favoriser la compréhension mutuelle entre les enfants et les professionnels et faire évoluer les pratiques professionnelles,

- améliorer l'ensemble du dispositif de protection de l'enfance pour mieux prendre en compte les besoins fondamentaux de l'enfant.

Ce Conseil des ambassadeurs se compose de 22 enfants volontaires âgés de 8 à 17 ans ; il doit permettre de créer un forum d'expression pour les enfants confiés au président du Conseil départemental dans le cadre d'un placement, qu'il soit administratif ou judiciaire.

Le Conseil s'est réuni pour la première fois le 29 novembre 2025. Lors de cette rencontre,

les enfants ont pu se présenter et faire connaissance dans le cadre d'ateliers théâtre dirigés par une comédienne professionnelle. Ils ont réalisé des affiches sur le thème des droits de l'enfant, puis assisté à un spectacle de diabolo créé par un ancien enfant confié à l'Aide sociale à l'enfance. La journée s'est terminée par une initiation au golf du Nivernais à Magny-Cours encadrée par un professionnel.

Cette journée a été particulièrement appréciée par les enfants qui ont sollicité son renouvellement en 2026.

### Établissements et services

La direction de la Parentalité et de l'Enfance a poursuivi en 2025 le développement et la transformation de son offre d'accueil, engagés depuis quatre ans dans le cadre du schéma départemental Enfance et Famille. Elle a assuré le pilotage et la coordination permettant la création de 14 nouvelles places d'hébergement, en lieu de vie et d'accueil, dont 8 places dédiées à la prise en charge d'enfants à doubles vulnérabilités. Elle enrichit ainsi son dispositif de prise en charge des mineurs confiés. Aux côtés de la direction territoriale de Protection judiciaire de la jeunesse, elle a mené la transformation juridique et métier de son outil phare « placement éducatif à domicile » en mesure d'action éducative en milieu ouvert (AEMO) renforcée avec hébergement. Cette mise en conformité réglementaire a nécessité une célérité toute particulière dans l'action coordonnée avec les services de l'État, afin de garantir la poursuite du suivi des familles et de leurs mineurs, et de prévenir une rupture d'accompagnement. Le Département de la Nièvre a singulièrement été l'un des premiers de France à engager et mener à son terme cette transformation de services.

### Phénomène prostitutionnel

Dans le cadre de la stratégie nationale Prévention-Protection de l'enfance 2025-2027, un financement spécifique au sujet de la prostitution des mineurs a été proposé, afin d'envisager une conférence thématique départementale. Ainsi, le 21 novembre 2025, l'ensemble des travailleurs médico-sociaux du département ainsi que nos partenaires publics et associatifs agissant dans le champ de la protection de l'enfance ont bénéficié d'une conférence dédiée à la question de la prostitution des mineurs. L'objectif était de disposer d'une première approche de ce phénomène et d'alerter à la fois les politiques publiques et les professionnels du secteur médico-social.

### Le Projet pour l'enfant (PPE)

Prévu par les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 relatives à la protection de l'enfant et inscrit à l'article L223-1-1 du Code de l'action sociale et des familles, le Projet pour l'enfant (PPE) concerne depuis le 1er septembre 2025 les nouvelles mesures ainsi que les renouvellements de mesures de placement administratif ou judiciaire. Ce document vise à garantir son développement physique, psychique, affectif, intellectuel et social. Il accompagne le mineur tout au long de ce parcours au titre de la protection de l'enfance. Le président du Conseil Départemental est le garant du PPE, qu'il établit en concertation avec les titulaires de l'autorité parentale et le mineur concerné. Ce projet s'inscrit dans le processus engagé par la collectivité ; transversal aux autres directions, il vise une meilleure participation des personnes accompagnées aux instances de décisions les concernant. Ce document unique diffusé auprès des sites s'accompagne d'un guide méthodologique en complément duquel des rencontres avec les professionnels de terrain ont débuté.



## PERSPECTIVES 2026

- Poursuite du Conseil des ambassadeurs de la protection de l'enfance.
- Travail avec l'État et plus particulièrement la déléguée aux droits des femmes sur le phénomène prostitutionnel sur le département.
- Généralisation du Projet pour l'enfant (PPE) sur l'ensemble des Sites d'action médico-sociale.
- Poursuite des groupes de travail de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (protocole prévention, protocole partenariat des informations préoccupantes, prise en charge des cas complexes, accès à l'autonomie des jeunes majeurs).

# Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MADEF)

Proposer un espace protecteur pour les enfants et un lieu de médiation pour les familles.



## CHIFFRES CLÉS

**48**

**nouveaux enfants** ont été accueillis sur le Foyer de l'enfance, sur les 89 pris en charge au cours de l'année

**42**

**enfants** ont été pris en charge dans le cadre de l'accompagnement éducatif à domicile

**434**

**séances d'art-thérapie** ont été organisées. L'établissement dispose de deux art-thérapeutes à temps plein

**48**

**enfants ont quitté l'établissement** au cours de l'année ; 12 sont retournés au domicile familial avec un suivi

**591**

**visites médiatisées et entretiens avec les familles** ont été réalisés. 91 % des visites ont été honorées par les familles



## REMISE EN CONTEXTE

La Maison départementale de l'enfance et de la famille (MADEF) a poursuivi, en 2025, ses missions d'accueil d'enfants de 3 à 18 ans et d'accompagnement des familles. L'activité de placement éducatif à domicile réalisée par Parent'ailles a évolué

vers l'accompagnement éducatif en milieu ouvert renforcé avec hébergement (AEMO RH), afin de se conformer au cadre légal.



## POINTS MARQUANTS 2025

La MADEF a participé au projet PréSERVER, porté par l'antenne de la Nièvre de Promotion santé Bourgogne-Franche-Comté. L'objet de ce projet est de « prévenir et soutenir ensemble la parole de l'enfant face aux violences rencontrées », en travaillant sur les compétences psychosociales. Il a été conduit avec les huit enfants du groupe primaire. Deux professionnelles de l'établissement ont été formées aux compétences psychosociales, afin que le travail puisse se poursuivre au-delà des huit séances animées par Promotion santé.

Développer les compétences psychosociales (CPS) dès le plus jeune âge est reconnu internationalement comme un déterminant majeur de la santé et du bien-être. Ces compétences permettent aux personnes de « répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne » (OMS, 1993) ; elles sont un levier important dans l'accompagnement de l'autonomisation et le pouvoir d'agir de chacun.

Lors de ces huit séances, l'approche était centrée sur l'enfant en tant qu'acteur, avec

une attention particulière à la parole et au ressenti. Les compétences psychosociales ont été abordées à travers des entretiens semi-directifs, des jeux et des supports adaptés : Monopoly, jeu de l'oie, cercle d'affinités.

Ce travail a contribué à l'amélioration des rapports enfant/adulte et à l'enrichissement des échanges entre enfants et professionnels.



## PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 verra l'ouverture de la Cité de l'enfance et l'évolution de l'offre de service de l'établissement, avec l'ouverture de 24 places d'accueil durable. L'accompagnement des enfants peu ou pas scolarisés se poursuivra et pourra se développer, le Pôle d'accompagnement de jour disposant dans ces nouveaux locaux de nombreux espaces intérieurs et extérieurs qui permettent de varier les activités.

# Autonomie

Accompagner nos aînés et les publics en situation de handicap par l'innovation au service de l'inclusion.



## CHIFFRES CLÉS

**43,4 millions €**

versés par le Conseil départemental pour l'Aide sociale à l'hébergement des personnes âgées ou en situation de handicap

**22,1 millions €**

versés par le Conseil départemental pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) destinée aux personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie, au domicile ou en établissement

**8**

ateliers collaboratifs de description des processus de traitement des demandes de droits à la MDPH

**12 400**

droits ouverts à la MDPH



## REMISE EN CONTEXTE

La direction de l'Autonomie met en œuvre les actions en soutien du parcours de vie des personnes âgées ou handicapées, au travers de l'accompagnement au domicile ou en établissement, ou bien de l'accueil social familial. Elle agit au titre des compétences du Département et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et pilote la stratégie départementale 2021-2025 du schéma de l'Autonomie.



Synthèse

**Bilan des réalisations  
du schéma départemental  
de l'autonomie  
2021-2025**

NIÈVRE  
le département



## POINTS MARQUANTS 2025

**Démarche d'amélioration des processus de traitement des demandes d'ouverture de droits à la MDPH, afin de répondre aux demandes dans un délai raisonnable et qualitatif.**

Conduite en collaboration avec tous les agents de la MDPH et avec l'appui de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), cette démarche a cartographié les processus de traitement existants à chaque étape du dossier (dépôt, numérisation, instruction, évaluation, décision et recours), dressé des constats sur le fonctionnement

actuel et identifié les pistes d'amélioration pour simplifier le parcours des dossiers et pour réduire les délais de traitement, tout en préservant la qualité des évaluations.

**Rénovation et transformation de l'espace d'accueil à la MDPH.**

Inauguré le 11 février 2025, à l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, ce nouvel espace d'accueil constitue une étape importante dans l'amélioration continue des services offerts aux personnes en situation de handicap.

**Poursuite de l'accompagnement de la réforme des services autonomie à domicile (SAD) sur les territoires,** pour un accès simplifié et amélioré des habitants aux prestations d'aide et d'accompagnement (SAAD) et/ou de soins infirmiers (SSIAD).

**1<sup>ère</sup> Journée partenariale de soutien aux aidants de personnes en situation de handicap** organisée le 8 décembre 2025, avec l'appui de la CNSA. Ce fut l'occasion pour les aidants de souffler un peu et de partager des réflexions autour des questions complexes qui viennent avec le rôle d'aidant, au travers d'une pièce de théâtre participative.

Avec 22 autres départements, **expérimentation de la fusion des sections tarifaires « soin » et « dépendance » des Ehpad et Unités de soins de longue durée.** Ces établissements reçoivent désormais les financements liés à la dépendance de la part de l'Agence régionale de santé (ARS) dans les mêmes conditions que la dotation soins, ce qui leur permet de bénéficier d'une dotation de l'ARS bonifiée.

**Dans le cadre du renouvellement du schéma départemental de l'Autonomie :**

- réalisation d'un état des lieux de l'offre et des besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des aidants ;
- organisation de temps d'échanges au sein des instances départementales de l'autonomie (Conseil départemental citoyenneté et autonomie, Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, Commission exécutive du GIP MDPH, Commission des solidarités) et avec les services du Département sur les perspectives

et enjeux du schéma 2026-2030.

**Mise en place des préalables à la démarche « Service public départemental de l'autonomie »,** en lien avec le cahier des charges national et en concertation avec l'ARS et la préfecture.

**Installation de la nouvelle mandature du Conseil départemental citoyenneté et autonomie (2025-2027)**

Le 1<sup>er</sup> avril 2025, la séance d'installation de la mandature 2025-2027 du Conseil départemental citoyenneté et autonomie a reconduit le mandat des deux vice-présidents et a permis d'accueillir 30 nouveaux membres parmi les 93 que compte cette instance consultative.



## PERSPECTIVES 2026

- **Élaboration de la convention tripartite CNSA-ARS-Département (2025-2028)** conditionnant le versement des concours financiers au Département et à la MDPH.
- **Finalisation et adoption du schéma départemental de l'Autonomie 2026-2030.**
- **Élaboration du plan d'amélioration des processus de traitement MDPH** et mise en œuvre des premières actions.
- **Engagement de la démarche « Service public départemental de l'autonomie »** avec la mise en place de la Conférence territoriale de l'autonomie, et l'élaboration d'un plan d'actions partagé sur une thématique prioritaire.
- **Mise en place du téléservice interconnecté** entre le site mdphenligne et l'outil de gestion électronique des documents, avec la création d'un espace numérique pour les usagers.
- **Déploiement du fonds d'aide à la mobilité pour les déplacements des professionnels des services autonomie à domicile.**

# Santé et prévention

Garantir et promouvoir l'accès aux soins et à la santé pour tous.



## CHIFFRES CLÉS

**871**

**Vaccinations hors service PMI**

**Vaccination contre la grippe**

**et le Covid : 212**

**Papillomavirus (HPV) : 595 personnes vaccinées, dont 402 collégiens**

**Lutte antituberculeuse :**

**9**

**cas de tuberculose**

**254 BCG effectués par le CLAT**

**107 tests IGRA**

**132 radios effectuées**

**Bourses :**

**9**

**nouvelles bourses : 9 nouvelles bourses dont 3 en médecine, 4 en dentaire et 2 en soins infirmiers.** Le Département accorde les bourses dans les spécialités suivantes : médecine, pharmacie, psychomotricité, chirurgie dentaire, kinésithérapie, sage-femme, soins infirmiers, ergothérapie, orthophonie. **Au total, 90 bourses ont été attribuées depuis 2016**

**Installation de médecins depuis 2016**

**28**

**médecins se sont installés en libéral** (5 à Nevers, 2 à Garchizy, 1 à Cosne-sur-Loire, 2 à La Charité-sur-Loire, 3 à Decize, 1 à Saint-Benin-d'Azy, 2 à Sermoise, 1 à Saint-Éloi, 1 à Saint-Saulge, 1 à Saint-Amand-en-Puisaye, 1 à Château-Chinon, 1 à Chaulgnes, 1 à Châteauneuf-Val-de-Bargis, 1 à Cercy-la-Tour, 2 à Coulanges-lès-Nevers, 2 à Luzuy, 1 en remplacement



## REMISE EN CONTEXTE

Le service a réalisé des actions de prévention tout en maintenant son activité CLAT (Centre de lutte anti-tuberculeuse) et vaccination. Suite au départ à la retraite d'un agent, Sandra Couraud a pris ses fonctions d'infirmière au sein du service

le 1<sup>er</sup> juillet. Le CeGIDD a été rattaché au service Santé-Prévention le 1<sup>er</sup> septembre. Nous avons accueilli Sandra Cheveny-Boyer, infirmière, et Kathleen Herlemann, médecin.



## POINTS MARQUANTS 2025

### LES ACTIVITÉS ET PROJETS ENGAGÉS DURANT L'ANNÉE

#### Activités classiques du service

- Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) : consultations de pneumologie et dépistage de la tuberculose, vaccinations BCG au CLAT et dans les quatre antennes délocalisées.
- Centre de vaccination : vaccination dans le centre et dans les quatre antennes délocalisées avec des vaccins classiques DT, Polio, etc. ; vaccination

contre la grippe pour les agents du Conseil départemental, au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Le Prado et auprès du public.

- Campagne de vaccination contre le papillomavirus (HPV) dans les 30 collèges publics du département.

#### En lien avec la pandémie COVID

- Mise en place de séances de rappel vaccinal Covid-19 tout au long de l'année.

### Activités en lien avec la démographie médicale

- Réunions des cellules « démographie médicale » en vue de perspectives de modifications du zonage et dans l'objectif d'installation de nouveaux médecins.
- Suivi des étudiants boursiers.
- Participation au Contrat local de santé.

### Activités autres

- Service sanitaire avec les étudiants de l'IPMR (kinésithérapeutes)
- Consultations de médecine générale : mise en place d'un premier diagnostic de l'état de santé des personnes précaires et primo-arrivants sur le territoire.
- Octobre rose : sensibiliser le public accueilli par des outils de communications (flyers, vidéos, décorations).
- Cérémonie de remise des diplômes des étudiants en médecine à Clermont-Ferrand : informer le public concernant les bourses et aides aux logements délivrés par le Département.

- Suivi des demandes de location de logements des étudiants.
- SEV : « aller vers ».
- Poursuite de l'appel à projet sur les perturbateurs endocriniens.
- Équilibre alimentaire et activité physique auprès de l'École de la deuxième chance.
- Participation au Congrès des internes.

### Intégration du CeGIDD à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025

- Dépistage des IST à la Maison de la prévention.
- Actions de dépistage lors de la Marche des fiertés.
- Actions de dépistage et d'information en lien avec le CROUS.



## PERSPECTIVES 2026

- Le centre de vaccination Covid reste référent pour les rappels de vaccinations pédiatriques et adultes.
- Dans le cadre des missions déléguées au CLAT, des consultations de médecine générale gratuite sont maintenues en 2026.
- Les sessions de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges vont se poursuivre de février à avril 2026 pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>.
- Le CeGIDD et le service Santé-Prévention organisent une action conjointe le 26 mars 2026 au tournoi inter-campus de touch rugby au stade du Pré-Fleuri, afin de réaliser de la prévention et du dépistage IST ainsi que de la prévention vaccinale.
- D'autres actions seront réalisées tout au long de l'année en favorisant « l'aller vers », et ainsi pouvoir couvrir au mieux le territoire nivernais.
- Une nouvelle participation au Congrès des internes est prévue.

# Centre départemental de santé

Développer les centres de santé du Département permettant de coordonner des soins au plus près de l'ensemble de la population nivernaise.



## CHIFFRES CLÉS

**30**

**personnes** travaillent pour le Centre de santé départemental

**19**

**professionnels de santé** exercent au Centre de santé départemental

**9 312**

**patients vus**, ce qui représente la quantité de patients pris en charge par le Centre de santé départemental

**3 823**

**patients** dont le médecin traitant est un médecin du Centre de santé départemental

**25 443**

**consultations** effectuées au sein du Centre de santé départemental



## REMISE EN CONTEXTE

Dans l'objectif de renforcer l'offre de soins et de garantir à chaque Nivernais l'accès à un médecin, le Département de la Nièvre a poursuivi l'objectif de recruter des médecins généralistes salariés dès l'année 2024. Complémentaire de l'exercice

libéral, le salariat permet de renforcer l'attractivité du territoire de la Nièvre pour certains profils de professionnels de santé souhaitant recourir à ce mode d'exercice.



## POINTS MARQUANTS 2025

**Renforcement de l'équipe médicale** avec l'arrivée de nouveaux **professionnels de santé** :

- une orthophoniste au centre territorial de Nevers,
- un médecin généraliste au centre territorial de Lormes.

**Ouverture de l'antenne d'Ouroux-en-Morvan.**

**Accompagnement des usagers et avancée du projet d'établissement :**

- augmentation importante de la prise

en charge des patients diabétiques et typhoïdiques par la présence de la diabéto-endocrinologue ;

- formation de l'infirmière en pratique avancée (IPA) et de la diététicienne à l'aide à l'arrêt du tabac en lien avec Tab'agir ;
- visites en Ehpad en augmentation régulière.

**Actions de prévention :**

- sur les dépistages des différents cancers (animées par une sage-femme,

des infirmières et une représentante de la CPAM) ;

- sur le dépistage du diabète et de la BPCO ;
- journée de sensibilisation aux dangers du tabac avec Tab'agir ;
- sensibilisation à la vaccination.

#### **Embauche d'une assistante administrative sur Nevers :**

- le 1<sup>er</sup> décembre 2025, une assistante administrative à temps partiel (50 %) a rejoint le Centre de santé départemental, renforçant l'équipe.

#### **Départ de professionnels de santé :**

- la diabétologue au centre territorial de Nevers au 31 décembre 2025 ;
- le médecin gynécologue sur l'antenne d'Imphy au 31 octobre 2025.



## PERSPECTIVES 2026

**Poursuivre le recrutement de professionnels de santé** afin de renforcer l'offre de soins dans le département.

L'arrivée de nouveaux professionnels est prévue :

- un médecin psychiatre au 1<sup>er</sup> avril 2026 au centre de Nevers ;
- une médecin généraliste au centre de Lormes au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- Un médecin généraliste remplaçant au centre de Lormes.

**Continuer à étendre notre réseau** de centres territoriaux de santé pour être plus proches des habitants.

**Se former** afin d'optimiser la gestion des centres de santé et répondre aux recommandations de l'accord national.

**Améliorer le suivi financier** avec le suivi des régies.

**Explorer de nouvelles opportunités** de partenariat et de collaboration pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'offre de santé.

**Développer des actions de prévention** sur les centres de santé départementaux.

# Inclusion sociale

Favoriser l'accès à l'emploi durable et garantir la cohésion sociale et le vivre ensemble.



## CHIFFRES CLÉS

**262**

**salariés en Entreprise** à but d'emploi (EBE) sur les territoires habilités zéro chômeur de longue durée

**904**

**salariés** accompagnés dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, dont 334 allocataires RSA

**2 461**

**aides accordées** dans le cadre du Fonds solidarité logement (accès, maintien, énergie, etc.)

**113**

**locataires en assignation** préparés à l'audience dans le cadre de la prévention des expulsions sur 153 présents

**515**

**jeunes Nivernais** ont bénéficié du Fonds d'aide aux jeunes dans le cadre de leur parcours d'insertion



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département s'engage dans le domaine de l'insertion professionnelle et sociale en faveur des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), et de l'accès à l'emploi des publics fragiles et des jeunes. Il favorise l'accès à l'emploi durable en soutenant des expérimentations (Territoires

zéro chômeur) et en proposant des actions et des accompagnements ciblés permettant de travailler sur les freins rencontrés (illettrisme, précarité alimentaire, accès au logement, à la mobilité, à un mode de garde ou aux droits, etc.).



## POINTS MARQUANTS 2025

Mise en œuvre de la réforme du RSA induisant une nouvelle organisation des acteurs du réseau pour l'emploi, des procédures d'orientation et d'accompagnement modifiées à destination des Sites d'action médico-sociale, et la signature d'une **convention de mise à disposition d'outils et de services numériques** afin de sécuriser l'échange de données entre le logiciel de la collectivité et les interfaces de France Travail.

Signature d'une **convention départementale Insertion-Emploi 2025-2027** avec l'État et élaboration d'une feuille de route départementale intégrant les modalités d'orientation et d'accompagnement du RSA rénové, l'accompagnement renforcé et le recrutement de conseillers en insertion professionnelle au Département pour des allocataires ciblés.

Soutien au repérage et à l'accompagnement réalisés par les Comités locaux pour

l'emploi sur les territoires habilités **Territoire zéro chômeur longue durée** des allocataires du RSA et des primo-arrivants étrangers, dans le cadre de conventionnements avec l'État.

Développement de la **plateforme de lutte contre l'illettrisme Être en toutes lettres**, pilotée par le Conseil Départemental et coanimée par la Fédération des œuvres laïques (FOL 58). Sensibilisations au repérage, à la prise en charge des situations d'illettrisme, à l'outil numérique EVA (évaluation des compétences) et mise en place du numéro Vert illettrisme.

Développement du **plan Logement d'abord n°2 2024-2027** axé sur le renforcement de la prévention des expulsions, de l'accompagnement avec le maintien de l'équipe mobile de travailleurs médico-sociaux déployée, et d'une nouvelle dynamique d'articulation engagée avec le Pôle de lutte contre l'habitat indigne. L'accompagnement adapté des locataires en impayés de loyer, réalisé par le conseiller en prévention, a été reconnu au niveau national par la diffusion sur Idéalco de la méthodologie d'intervention et des outils.

Poursuite du pilotage du **Contrat local des solidarités 2024-2027** initié par l'État et le Conseil départemental. Renforcement de la **lutte contre la précarité alimentaire** par le Département avec la mise en œuvre d'une meilleure coordination de l'aide alimentaire, du projet « zones blanches » avec la Banque alimentaire et d'une réflexion engagée autour de la Sécurité sociale de l'alimentation.

Réalisation d'un diagnostic territorial des actions du **Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage** en vue de sa prochaine révision. Signature d'une **convention de partenariat de la cellule de coordination** liée aux aires d'accueil de Nevers Agglomération, qui constitue un lieu d'échanges et de coopération des différents acteurs.

Mise en œuvre du plan d'actions du **Contrat territorial d'accueil et d'intégration du public réfugiés et primo-arrivants** avec huit actions ciblées autour de l'accompagnement de ce public, de la santé, de la mobilité et de l'insertion professionnelle.

Dans le cadre du plan d'actions départemental, des rencontres ont été réalisées entre **les centres sociaux** et les Sites d'action médico-sociale par territoire, dans l'objectif d'améliorer la collaboration et l'articulation des missions de chacun en favorisant l'inter-connaissance.

Organisation d'une **Journée départementale de l'insertion** à destination des travailleurs sociaux du Département, le 2 octobre 2025 à Guérigny, afin d'échanger autour de la thématique « insertion et culture ».

Réalisation des contrôles de services faits définis au calendrier, des audits de l'État sur les **opérations FSE+** et d'un audit spécifique lié à la gestion du FSE+ : notification de préconisations en lien avec la diminution du nombre de dossiers, la réduction des délais de traitement et la gestion facilitée des instructions et des contrôles de services faits.



## PERSPECTIVES 2026

- Réalisation d'une plateforme numérique Illettrisme et d'une stratégie collective de recrutement des bénévoles.
- Réalisation d'une cartographie de l'aide alimentaire départementale.
- Effectivité de l'interopérabilité du logiciel IODAS avec les interfaces de France Travail pour l'orientation des allocataires du RSA.
- Adaptation des procédures de prévention des expulsions en lien avec la nouvelle législation (décrets).
- Révision du Schéma départemental des gens du voyage en régie sur les actions de cohésion sociale.
- Mise en place d'un forum emploi-formation départemental à destination des demandeurs d'emploi du territoire.
- Réalisation du bilan intermédiaire du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.
- Finalisation de l'actualisation du référentiel accompagnement budgétaire en lien avec les procédures métier.



Les professionnels des SAMS ont été accompagnés dans l'appropriation de IODAS et des processus informatiques ; les premiers ateliers ont commencé fin septembre avec une poursuite à un rythme régulier les mois suivants.

Dans le cadre de la loi Plein emploi, les schémas de mise en application du volet « droit et devoir » ont été finalisés, et les échanges partenariaux ont été animés dans le respect des orientations départementales retenues en vue de garantir leur opérationnalité.

A l'appui de la dynamique partenariale constructive et respectueuse, le service a consolidé les échanges tant avec les employeurs des contrats aidés qu'avec la Caisse d'allocations familiales. Respectivement, cela s'est traduit d'un côté par la mise en œuvre des déclarations mensuelles fiables et complètes via un outil partagé permettant au Département d'assurer un financement au plus juste, et de l'autre côté, par la mise en place d'un suivi régulier portant sur les « droits au séjour » des allocataires pour garantir une continuité des parcours d'insertion.

Une première ébauche a été élaborée sur un support explicatif autour du RSA à l'attention des allocataires, des professionnels de terrain et des partenaires institutionnels, notamment ceux qui disposent d'une organisation territorialisée au plus proche des usagers. Ces derniers pourront ainsi communiquer une information de premier niveau. L'objectif est de coanimer, dans un second temps,

en lien avec d'autres professionnels de la direction de la Cohésion sociale.

Le service a contribué activement au projet de réorganisation de la direction de la Cohésion sociale, avec une réunion de lancement en juin 2025, en présentant le cadre de la démarche, la méthode, les objectifs ainsi que le calendrier prévisionnel. À cette occasion, les professionnels ont pu exprimer leurs points de vue et leurs attentes qui ont alimenté la réflexion générale. Tout au long des différentes étapes, des temps communs ont été programmés pour communiquer à la fois sur les avancées du projet mais également rassurer et accompagner les équipes au changement.

Enfin, le service a participé au déploiement de la Gestion électronique des données (GED) sur le volet RSA pour répondre à la commande institutionnelle de dématérialisation des documents. Les premiers travaux ont débuté en septembre 2025, en lien avec la cheffe de projet fonctionnelle de la GED, par l'identification de deux administrateurs fonctionnels, dont une professionnelle au service RSA, qui seront ses interlocuteurs privilégiés. Des séances de préparation techniques ont permis de mettre à plat l'organisation des traitements autour du RSA (qui fait quoi, comment, quels partages, etc) en vue du comité de pilotage d'octobre 2025.



## PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre l'élaboration des supports de saisie sur IODAS RSA adaptés à chaque type de professionnels (cadres, travailleurs sociaux, partenaires, etc.) et l'accompagnement des différents utilisateurs, à l'aide des tutoriels.
- Évaluer le barème « droits et devoirs » au sens de la loi Plein emploi après un an de pratique.
- Faire vivre la nouvelle organisation de la direction de la Cohésion sociale avec les objectifs de transversalité, de fluidité, etc.
- Finaliser le support de communication RSA avec les informations essentielles.
- Rendre les courriers RSA plus accessibles aux allocataires, préfiguration aux formats « Facile à lire à et à comprendre » (FALC).
- Contribuer à un édito de la cohésion sociale reprenant les données majeures permettant de donner de la visibilité sur la politique insertion, et alimenter les élus en matière de politique publique.
- Contribuer au déploiement de la GED sur le volet RSA pour répondre à la commande institutionnelle de dématérialisation des documents, en complément de IODAS RSA et de la Gestion électronique des courriers (GEC), en assurant le rôle d'administrateur fonctionnel GED RSA.

# Développement social local

En interaction avec les partenaires locaux,  
accompagner les habitants sur les territoires, à tous les âges de la vie.



## CHIFFRES CLÉS

**506**

**agents** de la collectivité utilisateurs du logiciel Multigest de Gestion électronique des documents

**301**

**agents** du Développement social local au 31 décembre 2025

**10**

**rencontres** sur le territoire pour une meilleure coopération des centres sociaux et des Sites d'action médico-sociale



## REMISE EN CONTEXTE

Nous poursuivons le travail de lien et d'articulation du Développement social local avec les directions des Solidarités (Autonomie, Parentalité-Enfance, Cohésion

sociale) dans l'objectif de fluidifier les collaborations et de construire ensemble la réflexion et l'action dans l'intérêt des personnes accompagnées.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Déploiement de la Gestion électronique des documents (GED)

L'année 2025 a vu la mise en œuvre de la GED dans les services de l'Aide sociale à l'enfance avec la numérisation d'une partie des dossiers par le prestataire de numérisation Archiv'it. Les agents des Sites d'action médico-sociale (SAMS) ont été mobilisés pour numériser les dossiers restants.

Par ailleurs, un travail a débuté sur l'archivage électronique des dossiers au sein du logiciel Multigest de GED. Une

attention particulière est portée sur le respect des durées de conservation en lien avec les Archives départementales.

Enfin, les dossiers des bénéficiaires d'aides financières et d'accompagnements budgétaires ont également intégré le logiciel Multigest.

Les différents services et agents impliqués dans la mise en œuvre de la GED ont été formés par le prestataire Efallia et accompagnés par la direction du Développement social local et les directions concernées.

Nous remercions l'ensemble des agents pour leur investissement et leur participation à la réussite de ce projet.

### **Participation des personnes accompagnées**

En parallèle, un processus s'est engagé au dernier trimestre pour travailler à une meilleure participation des personnes accompagnées aux instances de décisions les concernant. La réflexion et la mise en œuvre progressive mobilise l'ensemble des professionnels des SAMS en vue d'offrir les conditions propices à l'expression et au positionnement de ces personnes pour les projets qui les concernent. Ce travail, qui s'inscrit dans la volonté de développer le pouvoir d'agir, s'opère en transversalité avec les directions de la DGA SCS qui portent les politiques sociales (ASE, Autonomie, Cohésion sociale) ; il continuera de progresser en 2026.

### **Partenariat**

La consolidation d'un partenariat coordonné s'est poursuivie à travers des rencontres professionnelles auprès des

assistants sociaux de l'Éducation nationale pour améliorer les modalités de coopération. Par ailleurs, dix rencontres territoriales entre SAMS et centres sociaux ont permis de dégager des pistes pour favoriser l'interconnaissance et le développement d'actions collectives communes.

### **Réunions métiers**

Confrontés à l'accompagnement de situations de plus en plus fragiles dans un contexte difficile, les assistants sociaux de secteur se sont engagés tout au long de l'année dans une réflexion approfondie pour réinterroger leurs interventions au regard du code de déontologie. Ce travail se poursuivra encore en 2026, s'inscrivant dans le besoin précieux de retrouver du sens dans l'exercice de leurs missions.



## PERSPECTIVES 2026

- En 2026, le déploiement de la GED se poursuivra avec l'intégration des dossiers des allocataires du RSA dans le logiciel Multigest. La mise en œuvre de l'archivage électronique se poursuivra sur les différents domaines concernés par la GED.
- Nous poursuivrons le travail mené pour favoriser la participation des personnes accompagnées aux instances. Une formation à l'animation en gouvernance partagée sera programmée à destination des responsables de SAMS.
- 2026 sera aussi l'occasion du lancement de l'École des métiers du lien et du soin, qui se donnera pour objectifs de favoriser l'attractivité de ces métiers, l'interconnaissance entre acteurs de différents champs professionnels et des formations interdisciplinaires pour réfléchir et répondre ensemble à des besoins communs. Pour l'élaboration de ce projet, les services du Conseil départemental s'associent à la Fédération des centres sociaux, à la Fabrique Emploi et Territoires ainsi qu'à Promotion santé 58.

# Économie sociale et solidaire

Accompagner et financer les porteurs de projet et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS, appelée aussi économie de proximité), appuyer les actions de sensibilisation et de mobilisation collective favorables à son développement.



## CHIFFRES CLÉS

2

**nouveaux collectifs** ont œuvré en 2025 pour ouvrir deux épiceries participatives citoyennes nivernaises

3

**épiceries** déjà ouvertes à Urzy, Champvert et Marigny-l'Église

près de 100

**producteurs** soutenus et valorisés dans ces épiceries participatives citoyennes nivernaises

18

**structures nivernaises** de l'ESS soutenues dans le cadre de l'appel à projets ESS porté par le Département, depuis la première publication en 2020

77 000 €

**de soutien financier** total attribué aux structures nivernaises de l'ESS lauréates de l'appel à projets depuis sa création en 2020

6 465 heures

**d'insertion** réalisées en 2025 par des salariés en insertion sur les marchés publics portés par le Département dans le cadre de son partenariat avec la Fabrique Emploi et Territoires

107

**salariés en insertion** missionnés sur les marchés publics portés par le Département dans le cadre de son partenariat avec la Fabrique Emploi et Territoires



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département soutient le développement de projets à impact et encourage l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics nivernais (en particulier ceux qu'il porte). Il participe à la mise en réseau et à la diffusion d'informations aux

structures et aux porteurs de projet de l'ESS. Il soutient également les actions de mobilisation collective en milieu rural.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Appel à projets Économie sociale et solidaire (ESS)

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition de l'appel à projets, publié en 2025, six lauréats ont reçu une subvention pour développer leur action.

- L'association **Eco-parc de la Nièvre**, qui anime un bar associatif à Tamnay-en-Bazois et développe des activités centrées sur la biodiversité, l'alimentation biologique et la permaculture.
- Le **Groupement d'employeurs pour**

### l'insertion et la qualification (GEIQ)

**Entr'aide 58**, qui organise des parcours d'insertion et de qualification pour les salariés rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, mis à la disposition de leurs employeurs adhérents. Centrée sur les métiers d'aide de vie à domicile et du médico-social, elle est la première au national sur cette thématique.

- L'association **Collectif Luzy Hospitalité**, qui œuvre pour l'accueil des « exilés du monde », pour les personnes qualifiées d'exilés, de migrants, réfugiés

ou demandeurs d'asile, avec une aide individuelle ou collective, matérielle, sociale, professionnelle, etc. Elle organise des événements et des ventes de snacks de cuisine du monde.

- L'association **Les Ponts des abattoirs**, à Prémery, qui crée un espace collectif ouvert aux projets et à l'imaginaire des activités locales, en rénovant les anciens abattoirs. Elle propose un programme d'animations et co-organise avec ses partenaires un événement structurant annuel : la Saint-Nicolas (initiée par les fondateurs de l'ancienne usine Lambiotte).
- L'association **Les Compagnons Bâisseurs**, acteur majeur de l'amélioration de l'habitat pour les ménages modestes, qui accompagne des habitants sur les volets technique et social, dans une démarche participative, les plaçant ainsi au cœur de l'action. Elle anime des ateliers de quartier à Nevers (auto-réhabilitation accompagnée, ateliers collectifs, sensibilisation aux écogestes, chantiers participatifs).
- L'association **Le Labo, arts et culture de rue**, de Garchizy, qui œuvre à la promotion des arts et de la culture de rue (skate, graph) par l'éducation populaire et l'intégration des jeunes dans les quartiers Politique de la ville (QPV). Elle propose la construction participative et pédagogique d'une mini-rampe de skate portable, pour ensuite se déplacer et animer les villages et quartiers.

### La commande publique comme levier vers l'emploi

Dans le cadre de sa stratégie d'achats, le Département développe une politique socialement responsable, en

prenant notamment en compte l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. Il intègre ainsi des clauses d'insertion dans ses marchés publics depuis 2007, et apporte de l'activité à des structures relevant de l'ESS. Dans la Nièvre, c'est la Fabrique Emploi et Territoires qui anime le service des clauses sociales et d'insertion. Elle est à la disposition des acheteurs publics, des entreprises, des demandeurs d'emploi et des partenaires pour coordonner et accompagner la mise en œuvre de ces clauses. **En 2025, huit opérations portées par le Département comportaient des clauses sociales.**

### Partenariat avec Bouge ton CoQ !

Le Département est partenaire de l'association **Bouge ton CoQ !**, qui accompagne les acteurs locaux dans la création d'épicerie associatives et participatives dans leurs villages, afin de permettre aux habitants d'accéder à des produits de qualité, en circuit court. Le Département vient en appui auprès des communes et des collectifs, et finance chaque projet à hauteur de 1 100 €. Depuis 2023, on compte quatre créations d'épicerie, dont les deux dernières ont eu lieu en 2025 : Le Supermarchois, à La Marche ; La P'tite Épicerie d'Urzy, à Urzy ; Épices et Tout, à Champvert ; La Belle Équipe, à Marigny-l'Église. Ces projets valorisent à eux seuls près d'une centaine de producteurs locaux. À ce jour, des projets sont en cours dans cinq communes : La Nucle-Maulaix, Sully-la-Tour, Saxi-Bourdon, Pougny et Marzy.



## PERSPECTIVES 2026

- Poursuite du partenariat avec l'association Bouge ton CoQ ! pour le déploiement d'épicerie participatives en milieu rural et ouverture de nouvelles épicerie associatives citoyennes.
- Poursuite de l'appel à projets ESS porté par le Département (6<sup>e</sup> édition).
- Poursuite du soutien du Département à l'incubateur Le T (6<sup>e</sup> promotion).
- Accompagnement et valorisation de nouvelles actions et/ou structures de l'ESS.
- Initiation et développement des écosystèmes de coopération via la démarche Territoires engagés.





## COMMISSION ATTRACTIVITÉ

### Président(e) :

- Martine GAUDIN

### Membres :

- Jean-Paul FALLET
- Blandine DELAPORTE
- Alain HERTELOUP
- Jocelyne GUÉRIN
- Thierry GUYOT
- Wilfrid SÉJEAU
- Franck MICHOT
- Marie-France DE RIBEROLLES
- Jérôme MALUS
- David VERRON

### THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Aménagement du territoire, routes, transports, très haut débit, agriculture, forêt, eau, énergie, espaces naturels sensibles, environnement, politiques contractuelles, logement, services publics, bâtiments départementaux, gestion du patrimoine, marketing territorial, tourisme, dialogue citoyen, communication

# Agriculture

Soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique, accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre en privilégiant les structures coopératives.



## CHIFFRES CLÉS

**64 127 €**

d'aides attribuées au titre du Contrat de projet individuel, pour 9 projets soutenus

**16 330 €**

attribués à 13 jeunes agriculteurs au titre de l'aide à l'acquisition de parts sociales de CUMA

**13**

événements agricoles accompagnés sur le territoire, représentant une aide financière totale de 19 599 €

**133**

porteurs de projet nivernais soutenus au titre du cofinancement des mesures du Plan stratégique national (PSN), dont 37 CUMA

**1 271 412 €**

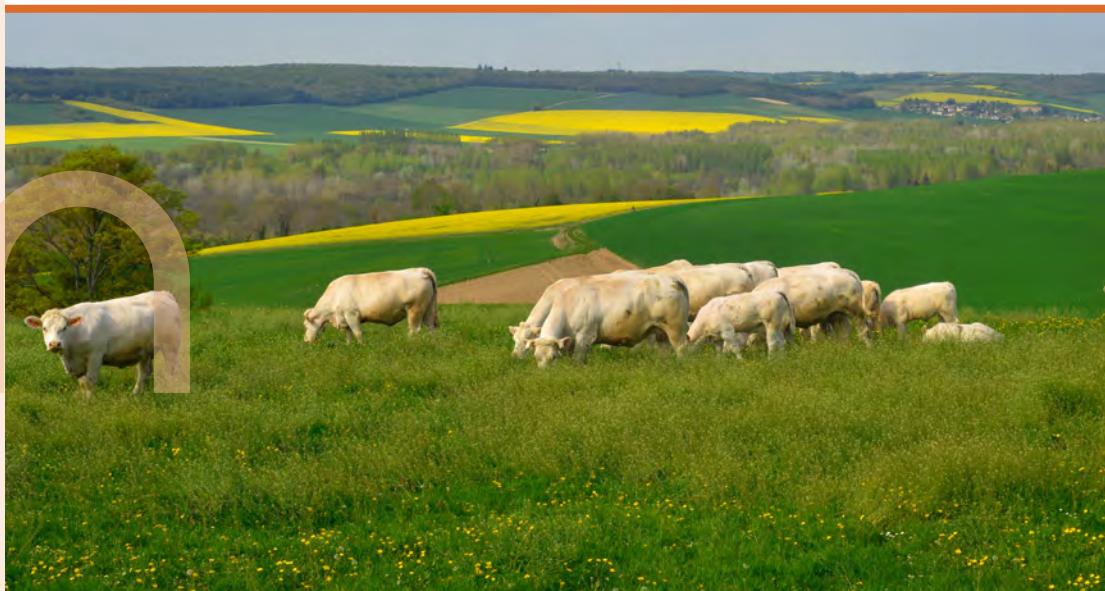
de crédits départementaux engagés au titre du cofinancement des mesures de modernisation, de diversification et de transition agro-écologique du PSN



## REMISE EN CONTEXTE

L'agriculture constitue un axe fort de la politique du Département. Elle représente un espace de croissance économique important pour notre territoire. Notre agriculture est identifiée pour la qualité de

ses productions, mais ces dernières sont insuffisamment transformées et valorisées localement. Elle doit également faire face aux défis en lien avec le changement climatique.



## POINTS MARQUANTS 2025

Le Conseil départemental a adopté une stratégie pour l'agriculture qui doit contribuer à :

- améliorer la compétitivité économique des filières d'élevage en modernisant les infrastructures individuelles ou collectives propres à développer la transformation de nos productions ;
- conforter la transmission des exploitations, l'installation des jeunes agriculteurs et le partage des équipements ;
- développer l'agriculture biologique et

les circuits alimentaires de proximité ;

- renforcer la résilience des exploitations et leur adaptation au changement climatique.

Cette politique comporte trois volets.

### 1. Le soutien direct aux agriculteurs et au monde agricole

- partenariat avec Bio Bourgogne Franche-Comté pour le développement de l'agriculture bio et des circuits alimentaires de proximité ;
- partenariat avec l'association Solidarité

Paysans des Pays de Bourgogne qui accompagne et défend les agriculteurs rencontrant des difficultés dans la Nièvre ;

- partenariat avec le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre dans le cadre du programme d'éradication du virus de la BVD (diarrhée virale bovine) ;
- soutien pour l'adaptation des exploitations :
  - Contrats de projets individuels,
  - Plan stratégique national 2023-2027 (modernisation et adaptation des exploitations d'élevage au dérèglement climatique, diversification des activités et des productions agricoles, transitions agroécologiques des productions végétales),
  - aide à la souscription de parts sociales de CUMA pour les jeunes agriculteurs.
- actions de communication et manifestations agricoles ;
- aménagement foncier agricole et forestier (réglementation des boisements).

## 2. La promotion des circuits alimentaires de proximité

- accompagnement des espaces tests maraîchers du Marault (Magny-Cours) et de Luzy,
- participation au projet de développement de l'abattoir de Cosne-sur-Loire, et à la réouverture de l'abattoir de Corbigny, et adhésion aux sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) respectives ;
- participation au projet de « Rungis rural » dans le département.

## 3. Le maintien d'un outil sanitaire de proximité

Le Département a poursuivi son engagement au sein du groupement d'intérêt public (GIP) Terana. Le site de Nevers a ainsi repris les activités de l'ancien laboratoire départemental d'analyses et de conseil, tant en hygiène alimentaire qu'en hydrologie et en santé animale. Cette dernière représente environ 70 % de l'activité du laboratoire, qui intervient en tant que :

- laboratoire officiel pour le dépistage et le contrôle des maladies réputées contagieuses (ex : brucellose),
- laboratoire reconnu pour la réalisation de plans volontaires de contrôle gérés par le Groupement de défense sanitaire, la Fédération départementale des chasseurs ou le réseau SAGIR (faune sauvage),
- laboratoire de diagnostic à la demande des éleveurs et des vétérinaires.



## PERSPECTIVES 2026

### 1 - Le soutien direct aux agriculteurs et au monde agricole :

- Financement de Bio Bourgogne-Franche-Comté, de Solidarité Paysans Bourgogne, du Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre ; adaptation des exploitations (cofinancement du Plan stratégique national, Contrats de projets individuels pour l'adaptation et la modernisation des exploitations, aide à la souscription de parts sociales de CUMA pour les jeunes agriculteurs) ; aide aux actions de communication et aux manifestations agricoles ; aménagements fonciers agricoles et forestiers.

### 2 - La promotion des circuits alimentaires de proximité :

- Maintien des espaces tests maraîchers et accompagnement des testeurs ; approvisionnement local (projet Rungis Rural) ; poursuite du développement des abattoirs de Cosne et de Corbigny.

### 3 - Le maintien d'un outil sanitaire de proximité pour le monde agricole :

- Contribution financière au GIP Terana.

# Alimentation durable

Développer des filières agricoles et des projets alimentaires durables dans la Nièvre afin de favoriser une alimentation locale de qualité, accessible à tous et respectueuse de l'environnement.



## CHIFFRES CLÉS

2

espaces-tests maraîchers

+ 0,20 €

sur le crédit nourriture des collèges par repas, pour faire face à l'inflation et favoriser l'achat de produits locaux et de qualité

35

établissements de la restauration collective sondés pour définir leurs besoins dans le cadre de la création du service d'approvisionnement en produits locaux. Près de 3 500 000 repas par an sont servis dans les établissements interrogés, soit près de 50 % des repas délivrés sur le territoire

40

fournisseurs locaux sondés pour définir leur offre dans le cadre de la création du service d'approvisionnement en produits locaux



## REMISE EN CONTEXTE

En 2025, le Département de la Nièvre a réaffirmé son engagement pour l'alimentation durable et de proximité, notamment par :

- le lancement de la phase de préfiguration d'un service d'approvisionnement de la

restauration collective nivernaise en produits locaux et de qualité,

- le suivi des espaces-tests maraîchers,
- la mise en œuvre opérationnelle du Projet alimentaire territorial (PAT).



## POINTS MARQUANTS 2025

En 2025, dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) de la Nièvre, le Conseil départemental a mené et suivi de nombreux projets, afin de développer les filières agricoles locales et de favoriser l'alimentation durable.

### Le suivi des espaces-tests maraîchers de Luzy et de Magny-Cours

Le Département accompagne le développement des installations maraîchères en créant des espaces-tests. Sur chaque site, il porte l'investissement matériel et le foncier agricole en propriété

ou en partenariat avec une commune. Ce dispositif permet à des maraîchers de tester leur activité pendant trois ans ; ils bénéficient d'un suivi de gestion et d'un accompagnement technique par les partenaires.

En 2025, le maraîcher de l'espace-test de Luzy a réalisé sa deuxième année de test. L'espace-test de la Ferme du Marault à Magny-Cours est resté inoccupé en 2025. Le Conseil départemental est à la recherche d'un ou de plusieurs porteurs de projet.

## Lancement de la phase de préfiguration d'un service d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité

Les quatre collectivités porteuses d'un PAT (Conseil départemental, Pays Nivernais Morvan, Pays Val de Loire Nivernais, Nevers Agglomération), en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le Groupement des agrobiologistes de la Nièvre (GABNi), travaillent à mieux structurer la filière d'approvisionnement en produits locaux nivernais pour la restauration collective, du côté de la demande et de l'offre. L'objectif est d'impulser la création d'un service d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité.

En 2025, une gouvernance inter-PAT a été instaurée et un poste de cheffe de projet créé pour piloter la phase de préfiguration, dont l'enjeu est de construire avec les différentes parties prenantes (producteurs, transformateurs, collectivités et acteurs de la restauration collective) un premier niveau de service à tester dès septembre 2026. Des études d'accompagnement technique, menées par le CERD et Bio Bourgogne-Franche-Comté en tant que prestataires, alimentent la démarche.

L'objectif est de proposer un outil « clé en main », pour faciliter les commandes en local à l'échelle départementale, et de répondre aux problématiques de logistique.

Ce service pourra avoir pour missions :

- de fiabiliser les commandes en local ;
- de mobiliser les producteurs de la Nièvre et des départements limitrophes pour réunir les volumes nécessaires pour livrer la restauration collective ;

- de constituer un catalogue des produits et de proposer un système de commande mutualisé ;
- de proposer des solutions logistiques mutualisées ;
- et, à terme, de permettre la planification des productions alimentaires pour le marché de la restauration collective.

Le projet est soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'État.

Dans le cadre de ce projet, COOPALES (Coopération pour une alimentation locale et solidaire), projet initialement lancé par l'association ASEM, a été repris par Nevers Agglomération, en partenariat avec Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté, en prestation. Par ce dispositif, les producteurs locaux approvisionnent les établissements de restauration collective autour de Nevers en fruits et légumes biologiques.

## Restauration dans les collèges

Concernant la restauration dans les collèges, le Département a augmenté le prix des repas dans les restaurants de 10 centimes le 1<sup>er</sup> janvier 2024, puis de 20 centimes le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce qui porte à 2,20 € le crédit nourriture. Cette décision est dictée à la fois par la nécessité de faire face à l'inflation et de donner les moyens aux collèges d'acheter des produits locaux de qualité. Afin de compenser la hausse du tarif des repas pour les familles les plus modestes, la collectivité a décidé d'une augmentation de 10 € du chèque restauration pour les élèves boursiers.



## PERSPECTIVES 2026

- En 2026, le Département poursuivra la mise en œuvre opérationnelle de son Projet alimentaire territorial en s'appuyant sur la transversalité des services départementaux, la coordination avec les autres collectivités porteuses de PAT et les partenaires associés.
- Le Département continuera de soutenir le développement de la filière maraîchère grâce aux espaces-tests : le suivi de la troisième et dernière année de test du maraîcher de Luzuy et la recherche d'un ou de plusieurs porteurs de projet pour l'espace-test de la Ferme du Marault à Magny-Cours.
- La phase de préfiguration du service départemental d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité se poursuivra par le lancement d'un premier niveau de service en 2026.
- L'approvisionnement des restaurants des collèges en produits locaux et de qualité sera suivi par un agent référent dédié.

# Accompagnement des territoires

Apporter aux territoires nivernais un soutien financier, en ingénierie et par l'animation de l'Observatoire départemental, et mettre en œuvre la stratégie de développement des énergies renouvelables.



## CHIFFRES CLÉS

**3 131 510 €**

engagés au titre des contrats cadres de partenariat en 2025

**5 373 363 €**

engagés en 2025 au titre de la Dotation cantonale d'équipement triennale (2024-2026)

**328**

projets d'investissement soutenus en 2025 au titre de la politique d'accompagnement des territoires

**242 000 €**

la contribution du Conseil départemental au fonctionnement du Parc naturel régional du Morvan en 2025

**220 000 €**

le montant des crédits dédiés, en 2025, au soutien à l'ingénierie et à l'innovation territoriale des deux Pays nivernais



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département cofinance des opérations d'investissement portées par les communes et leurs groupements ou par des associations ; il soutient les Pays et le Parc naturel régional du Morvan, participe à l'animation d'un réseau

d'ingénierie, travaille à la constitution d'outils d'observation, exerce sa mission de personne publique associée et déploie une stratégie socialement acceptable pour rendre la Nièvre énergétiquement autonome.



DAT/CD58/Developpement territorial St Amand



## POINTS MARQUANTS 2025

Engagé dans un nouveau cycle de contractualisation (2021-2027) avec les territoires nivernais, le Département a poursuivi, en 2025, son effort d'intervention en faveur de l'investissement communal et intercommunal. Il a ainsi mobilisé quelque 3,135 M€ à titre de soutien pour 80 projets portés par les acteurs des communautés de communes Amognes-Cœur du Nivernais, Bazois Loire Morvan, Bertranges, Cœur de Loire, Haut Nivernais-Val d'Yonne, Morvan Sommets et Grands lacs, Nivernais-Bourbonnais et Tannay-Brinon-Corbigny.

Parmi les actions marquantes de cette nouvelle phase de programmation, on peut citer une opération de transformation d'un ancien café de Villiers-sur-Yonne en espace multiservices, la création d'une micro-crèche à Montsauche-Les Settons ou encore l'installation d'une école de production à Biches qui permettra de renforcer l'offre de formation sur les métiers du bois.

La collectivité s'attache, notamment, à accompagner les projets visant à lutter contre la désertification médicale comme

à Châteauneuf-Val-de-Bargis (construction d'une maison médicale) ou à Lormes (réhabilitation de locaux à la maison de santé). Elle contribue aussi, via son dispositif d'appui aux deux Pays nivernais, à créer les conditions d'accueil de jeunes professionnels en finançant l'octroi de bourses de stage pour les étudiants en médecine en partenariat avec les maisons de santé pluridisciplinaires.

Parallèlement, le Conseil départemental a souhaité reconduire la Dotation cantonale d'équipement, en faveur des communes et associations, pour la période 2024-2026, au travers d'un nouveau règlement d'application.

Appliquant la méthode de la "task force", la collectivité a organisé une nouvelle Journée du développement communal consistant à réunir en un lieu du territoire, en l'occurrence à Saint-Amand-en-Puisaye, élus, techniciens du développement local, habitants et professionnels afin de tracer, de manière concrète, des pistes d'action en vue de répondre à des besoins locaux. Dans un format de deux demi-journées, les participants ont ainsi été invités à s'exprimer sur les moyens à mobiliser pour valoriser la cité potière et mieux relier les différents quartiers.

Les premiers *Cahiers de la Nièvre* ont été publiés en 2025 ; ils ont porté sur l'habitat et le logement et sur l'économie sociale et solidaire. Ils s'intègrent dans une démarche globale de développement de l'Observatoire départemental des territoires et apportent une plus-value aux outils déjà existants. Ils valorisent l'action de la collectivité et, dans une logique de diffusion de la culture de la donnée, croisent les analyses et les contributions des différentes directions sur un sujet spécifique.

La consolidation de l'observatoire se traduit aussi par l'animation de formations relatives au système d'information géographique (SIG) en interne ; deux sessions ont ainsi été organisées. Il s'agit de favoriser la montée en compétence des utilisateurs des outils afin de les aider à valoriser davantage leurs données dans la production de notes et de rapports.

Le Département a répondu à un appel à candidatures sur une formation-action relative à l'usage des données proposée par le Forum des Interconnectés. Le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée, dans son volet "Impact du retour à l'emploi sur la santé des travailleurs" a été choisi, au regard de son importance stratégique dans la Nièvre et de son intérêt en termes d'évaluation des politiques publiques.

Enfin, estimant prioritaire de réduire les factures énergétiques des Nivernais et de produire localement des énergies propres pour atteindre l'autonomie énergétique d'ici une quinzaine d'années, le Département s'est doté, en juin, d'une feuille de route claire pour viser à terme l'autonomie énergétique. Dans cette perspective, il s'est associé au Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) pour mobiliser les acteurs autour d'objectifs partagés.



## PERSPECTIVES 2026

- Le renouvellement des équipes municipales et communautaires conduira la direction de l'Accompagnement des territoires à présenter un kit pédagogique actualisé rassemblant les ressources documentaires disponibles ; il s'agira de permettre aux nouveaux élus de disposer des informations essentielles sur les aides existantes et l'ingénierie mobilisable. Des animations sont prévues, notamment l'édition 2026 de la Journée du développement communal, selon des modalités en cours de définition.
- Par ailleurs, de nouveaux Cahiers de la Nièvre viendront étoffer la collection, et la cartographie des pistes et points d'eau pour la défense des forêts contre les incendies sera livrée d'ici l'été 2026.
- Les programmes opérationnels des contrats cadres de partenariat 2021-2027 seront clôturés.
- La stratégie énergétique sera appliquée avec la constitution de groupes de travail rassemblant une pluralité de personnes et de partenaires volontaires pour travailler au déploiement opérationnel des énergies renouvelables.

# Habitat

Mettre en œuvre la Stratégie départementale de l'habitat énoncée dans le Plan départemental de l'habitat (PDH) 2022-2027.



## CHIFFRES CLÉS

**100 %**

**des intercommunalités** dont le siège est dans la Nièvre ont décidé de porter un Pacte territorial France Rénov'

**77**

**logements sociaux** de Nièvre Habitat financés dans le cadre de la convention de partenariat entre le Département et le bailleur social

**532 219 €**

**de subventions** versés dans le cadre du PIG antérieur. Dont 446 785 € versés dans le cadre de la rénovation énergétique de l'habitat et 85 434 € versés au titre de l'autonomie et du maintien à domicile

**17**

**ménages** ont reçu un accord de subvention dans le cadre du Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie (FNAME)

**863 449 €**

**de travaux** (TTC) correspondant aux subventions accordées dans le cadre du FNAME et des Opérations programmées de l'habitat (OPAH) portées par la Ville de La Charité-sur-Loire et Nevers Agglomération



## REMISE EN CONTEXTE

Le Plan départemental de l'habitat instaure des objectifs à atteindre à l'horizon 2027. Parmi ces objectifs, on trouve l'amélioration du parc des logements nivernais, le soutien

à l'habitat public et aux collectivités locales. 2025 a été l'occasion de renforcer ces actions déjà menées et d'en construire de nouvelles.



## POINTS MARQUANTS 2025

Les aides aux particuliers pour l'amélioration de leur logement ont été construites autour du Programme d'intérêt général (PIG) qui en constituait le dispositif central.

Le 3<sup>e</sup> PIG conduit par le Département, avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), s'est arrêté fin 2024. Un nouveau dispositif a été mis en place par l'ANAH : le Pacte territorial France Rénov'. Cependant, le cadre de contractualisation a beaucoup évolué. Ce nouveau pacte comporte trois

volets : les deux premiers concernent la communication et le conseil aux ménages, et sont obligatoires. Le troisième, facultatif, porte sur l'accompagnement des ménages dans leur projet. Les maîtres d'ouvrage éligibles à la signature d'une convention de Pacte territorial France Rénov' sont les EPCI, ou leurs groupements, et les Conseils départementaux.

L'année 2025 a d'abord été consacrée à la mise en place de l'organisation départementale. Les 11 intercommunalités

dont le siège se situe dans la Nièvre ont décidé de prendre la maîtrise d'ouvrage des volets 1 et 2 sur leur territoire respectif. La mise en œuvre a été confiée à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC). Le Département a souhaité porter l'accompagnement, en continuité avec le rôle qu'il jouait dans le cadre du PIG. Deux opérateurs ont été recrutés par voie de marché : Soliha Nièvre-Aube pour les dossiers de rénovation énergétique et d'habitat indigne, et Senioralis pour les dossiers d'autonomie.

Cependant, les aides de l'ANAH étaient ouvertes dès début 2025 en dehors du Pacte territorial, avec des taux d'aides très attractifs. L'ANAH s'est retrouvée devant un afflux de dossiers sans précédent, la conduisant à fermer puis réduire l'accès au guichet. Ainsi, au second semestre, l'ANAH s'est concentrée sur les dossiers reçus au premier semestre et n'a pas pu instruire de nouveaux dossiers.

Pour le Département, les aides aux particuliers en 2025 ont ainsi été réduites au paiement des dossiers antérieurs, dont les travaux étaient réalisés, et à des engagements financiers liés aux autres dispositifs : Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie (FNAME) et soutien aux Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Pour une meilleure lisibilité de son action, le Département a adopté un règlement des aides aux travaux d'amélioration de l'habitat en septembre 2025.

Les OPAH nivernaises sont portées par Nevers Agglomération et la commune de La Charité-sur-Loire, et ciblent les centres-villes respectifs. Le Département finance le suivi-animation de ces opérations et les travaux engagés par les particuliers.

Cette année 2025 a été l'occasion de participer financièrement aux opérations menées par Nièvre Habitat. Ces financements ont permis la construction ou la réhabilitation de 77 logements, dont 15 pour lesquels les travaux sont en cours.

Le soutien à l'agence immobilière à vocation sociale ASSIMMO 58, gérée par l'association Le Relais 18 », a été renouvelé pour 2025. Cette agence gère aujourd'hui 271 logements.

En 2025, le Département a poursuivi son soutien auprès du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) par le biais d'une convention courant jusqu'en 2027.

Enfin, la résidence sociale L'Étape a été inaugurée le 5 mai 2025 à La Charité-sur-Loire. Cette opération a été financée par des crédits de la Délégation interministérielle pour l'hébergement et l'accès au logement, gérés par le Conseil départemental dans le cadre du plan Logement d'abord. Cette résidence de 10 logements permettra aux personnes en difficulté locative ou sociale de bénéficier d'un toit et d'un cadre favorisant leur insertion.



## PERSPECTIVES 2026

- Dans le cadre du Pacte territorial France Rénov', le Département sera acteur à deux niveaux. D'une part, il devra s'assurer que les opérateurs Soliha et Senioralis mènent à bien leur mission et atteignent les objectifs qui leur ont été fixés. D'autre part, il jouera un rôle d'animation auprès des acteurs locaux, dans le cadre des comités techniques et des comités de pilotage, conjointement avec les services de l'État.
- En 2026 sera établi, en collaboration avec les services de l'État, un premier bilan du Plan départemental de l'habitat 2022-2027. Certaines actions du plan vont continuer leur mise en œuvre. Ainsi, l'Observatoire de l'habitat verra le jour en 2026, et un premier panorama sur les copropriétés sera établi. Le Département poursuivra son soutien aux collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leur habitat, aux acteurs de l'habitat œuvrant pour les Nivernais, et à Nièvre Habitat dans ses opérations.

# Patrimoine routier

Gérer, entretenir et exploiter le patrimoine routier départemental et la partie concédée du canal du Nivernais.



## CHIFFRES CLÉS

**4 363 km**

**de routes départementales**

et 1 142 ouvrages d'art (812 ponts, 330 murs) ainsi que 180 km de véloroutes

**58 km**

**de canal du Nivernais** de nouveau concédés au Département entre Sardy-lès-Epiry et Cercy-la-Tour, et ce jusqu'en 2076

**82 544 m<sup>2</sup>**

**de marquage routier** réalisés, soit 529 km

**3 960 tonnes**

**de sel** utilisées pendant la période de viabilité hivernale 2025-2026, pour un coût total de 379 000 €

**449 012 m<sup>2</sup>**

**d'enduits superficiels d'usure**

(ESU) réalisés sur nos routes départementales afin d'en préserver la qualité et la durabilité



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département assure l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental et des ouvrages d'art afin de garantir la sécurité des usagers et la continuité des déplacements. Il veille également à la pérennité des

infrastructures et à leur adaptation aux effets du changement climatique. Il gère également la section concédée du canal du Nivernais.



## POINTS MARQUANTS 2025

La reprise des études et du diagnostic du pont de la Vieille-Loire, à Decize, accompagnée d'échanges avec l'architecte des Bâtiments de France afin d'intégrer le projet dans son environnement patrimonial et paysager.

La mobilisation des équipes d'astreinte lors de l'épisode neigeux de l'hiver 2025, assurant une viabilité hivernale efficace et la continuité des déplacements sur le réseau départemental.

L'engagement des équipes de Nièvre Travaux et Matériels dans l'entretien du réseau routier avec la production de 20 181 tonnes de matériaux de chaussées à la centrale de Corbigny, dont 8 600 tonnes de grave dense à froid utilisées en couche de roulement et mises en œuvre en régie.

La réalisation d'une campagne de 449 012 m<sup>2</sup> d'enduits superficiels routiers afin de préserver la qualité et la durabilité du réseau routier départemental.

Le renouvellement de la concession d'une partie du canal du Nivernais, permettant la poursuite de la gestion et de la valorisation de cet ouvrage structurant pour le territoire.

La poursuite des diagnostics du pont suspendu de Cosnes-sur-Loire, accompagnés par le CEREMA, afin d'évaluer l'état de l'ouvrage et de préparer les interventions futures, le tout en collaboration avec le Département du Cher, également propriétaire pour moitié de l'ouvrage.

Réfection de 37,1 kilomètres de couche de roulement arrivant en fin de vie, soit 23 sections de routes départementales renouvelées afin de garantir la sécurité des usagers.

La certification CE de la répandeuse de grave bitume à froid, nommée Cage24, inventée par les agents du Centre d'entretien routier (CER) de Donzy.

Contribution des équipes des CER à l'entretien de plusieurs Espaces naturels sensibles répartis sur le territoire départemental.

Évolution de l'organisation des horaires de travail des agents du canal avec la mise en place d'une exploitation 7 jours sur 7 par roulement d'équipes, complétée par une période hivernale dédiée aux opérations d'entretien et de travaux.

Élaboration, dans le cadre du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) Val de Loire, d'un plan de circulation de crise pour les véhicules en période d'inondation de la Loire.

La réalisation de 413 000 € de travaux sur la section courante du canal et de 264 500 € de travaux sur l'amélioration de son système alimentaire, notamment la Rigole d'Yonne.

La poursuite des travaux de remise en état du réseau routier départemental à la suite des inondations de juin 2024.



## PERSPECTIVES 2026

- En partenariat avec le Département de l'Allier, l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre et l'établissement d'un programme de travaux pour le pont du Veurdre-Livry sur la RD979 qui présente des défauts structurels et fait l'objet d'une restriction de circulation.
- La poursuite du déploiement des épareuses électriques avec une acquisition pour le CER de Château-Chinon dont les premiers résultats montrent une réduction d'environ 30 % de la consommation de carburant, avec un entretien assuré par les équipes de Nièvre Travaux et Matériels.
- Le rétablissement de la continuité écologique de certains ouvrages d'infrastructures, notamment des busages, au travers du programme « Trame verte et bleue » d'un montant de 300 000 €.
- La réévaluation de l'organisation des astreintes routières en période de viabilité hivernale et estivale, accompagnée par une élève administratrice territoriale de l'Institut national des études territoriales (INET).

# Bâtiments départementaux

Étudier et réaliser les programmes de travaux concernant les collèges et l'ensemble des bâtiments départementaux, les maintenir en bon état de fonctionnement. Gérer le patrimoine immobilier.



## CHIFFRES CLÉS

**2 867 753 €**

investis dans les travaux pour les 30 collèges publics du département

**1 205 620 €**

investis dans les bâtiments départementaux, dont la Cité des Présents-François Mitterrand (891 533 €)

**707 478 €**

investis pour les travaux d'aménagement sur le circuit de Nevers-Magny-Cours



## REMISE EN CONTEXTE

2025 a été marquée par la finalisation des travaux des deux opérations structurantes en cours pour le Département : la Cité des Présents-François Mitterrand et la Cité de l'enfance, qui vont ouvrir toutes les deux en 2026.

Deux nouvelles opérations importantes démarrent leur construction : les Sites d'action médico-sociale de Cosne-sur-

Loire et La Charité-sur-Loire.

Les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique des collèges entrent en phase opérationnelle à Château-Chinon, Imphy et Cercy-la-Tour.

La convention de valorisation du canal du Nivernais intègre la stratégie patrimoniale pour les maisons éclusières.



## POINTS MARQUANTS 2025

Les services de la direction du Patrimoine bâti pilotent le suivi des travaux de deux opérations structurantes pour le Département.

- La Cité des Présents-François Mitterrand, à Château-Chinon, a connu une première phase d'ouverture en 2025, après quatre années de travaux. La Maison du Morvan, le pavillon d'accueil avec l'espace de médiation culturelle et les jardins sont accessibles à l'occasion de manifestations ponctuelles. Les œuvres ont été transférées et sont en

cours d'installation pour une ouverture au public le 10 mai 2026.

- La Cité de l'enfance, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à Nièvre Aménagement, est en cours de finalisation en vue d'un déménagement des foyers de Nevers et de Garchizy, mi-2026.

### Les autres projets marquants de l'année

Dans les collèges :

- la première tranche de travaux pour l'isolation des façades du collège

- Bibracte à Château-Chinon et la réalisation des études pour le remplacement de l'isolation des façades des collèges Louis-Aragon à Imphy et du Champ-de-la-Porte à Cercy-la-Tour ;
- la fin des travaux de mise en conformité sanitaire de la cuisine du collège Henri-Clément à Donzy ;
- les travaux de requalification de la cuisine du collège Aumeunier-Michot à La Charité-sur-Loire afin de desservir les écoles communales ;
- la mise en accessibilité du collège Antony-Duvivier à Luzy et la consultation des entreprises pour celle d'Adam-Billaut à Nevers ;
- la poursuite des études pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture de sept collèges.

Dans les autres bâtiments départementaux :

- le démarrage des travaux du relogement du Site d'action médico-sociale de Cosne-sur-Loire sous la maîtrise d'ouvrage déléguée à Nièvre Habitat ;
- la consultation des entreprises pour le relogement du Site d'action médico-sociale de La Charité-sur-Loire et la mise en conformité de la sécurité incendie et de l'accessibilité de la Pagode sur la base de loisirs des Settons ;

- l'aménagement de quatre abris éclusiers dans des maisons éclusières inoccupées ou dans des chalets ;
- la gestion et le suivi des marchés de maintenance et d'entretien, avec notamment la reprise en gestion directe de la ferme du Marault par le Département.

Pour la gestion du patrimoine :

- la finalisation de la convention de valorisation du canal du Nivernais passée avec Voies navigables de France pour la partie patrimoine bâti, la participation à un état des lieux exhaustif et la préparation d'un appel à manifestation d'intérêt pour les maisons éclusières à vocation économique ou touristique ;
- la cession des anciens bureaux occupés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) à Cosne-sur-Loire ;
- la poursuite de la gestion locative, le suivi de l'assurance de dommages aux biens et des bases d'imposition dans un souci d'optimisation.



## PERSPECTIVES 2026

- Le 10 mai 2026, la Cité des Présents-François Mitterrand va ouvrir ses portes au public. Cette ouverture sera suivie par celle de la Cité de l'enfance mi-2026.
- Des travaux d'ampleur vont démarrer : l'isolation des façades des collèges Louis-Aragon d'Imphy et du Champ-de-la-Porte à Cercy-la-Tour, l'installation de la première centrale photovoltaïque au collège Adam-Billaut à Nevers, et les travaux pour le relogement du Site d'action médico-sociale de La Charité.
- Le Département poursuit ses efforts pour entretenir, maintenir et optimiser son patrimoine immobilier dans un contexte économique contraint.

# Boisements et sapins de Noël

Mettre en œuvre la compétence départementale relative à la réglementation des boisements et à la culture de sapins de Noël.



## CHIFFRES CLÉS

**12**

**communes nivernaises** pour lesquelles une réglementation des boisements est désormais en vigueur

**45 457 ha**

**de surface réglementée** sur le territoire nivernais

**1**

Le Morvan, est le **1<sup>er</sup> producteur français d'arbres de Noël**

**1 000 ha**

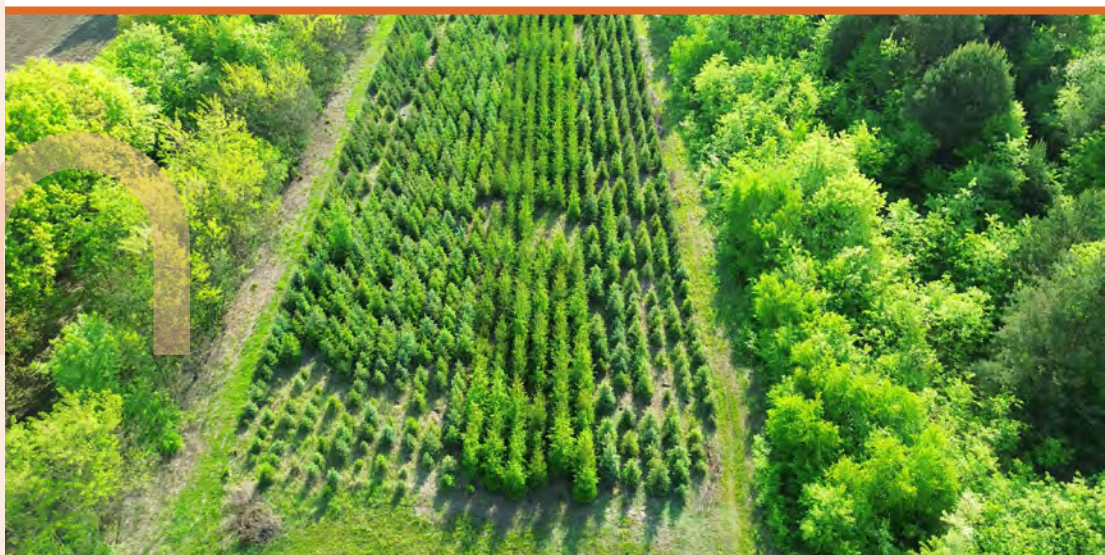
**de plantations de sapins de Noël** dans la Nièvre



## REMISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de ses compétences en aménagement foncier, le Département œuvre au respect de la réglementation des boisements telle qu'énoncée dans le Code rural et de la pêche maritime (articles L126-1 et suivants). Par ailleurs, il veille à

l'application du décret N°2003-285 du 24 mars 2003 relatif à la production de sapins de Noël, modifié par le décret N° 2024-492 du 29 mai 2024.



## POINTS MARQUANTS 2025

### 1. Les réglementations des boisements :

L'année 2025 a vu la validation d'une nouvelle réglementation des boisements. Elle concerne les communes d'Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez. Elle est le fruit :

- d'un travail collectif des communes concernées et des acteurs locaux, agricoles et forestiers, à travers la Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) ;

- de la prise en compte des remarques des habitants recueillies lors de l'enquête publique menée fin 2023-début 2024 ;
- des avis formulés par les mairies concernées, par la communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs, le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Bourgogne Franche-Comté et la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

En conséquence, l'arrêté n° D2021-883 du 29 juin 2021, portant des mesures

transitoires d'interdiction des semis, plantations ou replantations d'essences forestières pendant la période d'élaboration de cette réglementation des boisements, n'est plus applicable sur le territoire communal de ces six communes. Le règlement validé par l'assemblée départementale le 23 juin 2025, ainsi que les périmètres déterminés, deviennent le cadre réglementaire applicable sur ces six communes. Ces dispositions viennent s'ajouter à la réglementation des boisements déjà applicable depuis novembre 2023 sur les communes de Brassay, Chaumard, Dun-les-Places, Montsauche-Les Settons, Ouroux-en-Morvan et Saint-Agnan.

Le Département de la Nièvre assure la mise en œuvre de ces réglementations. Les dispositions relatives à la constatation des infractions en matière d'aménagement foncier, prévues notamment à l'article R.121-31 du Code rural et de la pêche maritime, ont été prises par la collectivité. Un agent du Conseil départemental a été assermenté à cet effet cette année.

## **2. Les cultures de sapins de Noël, mise en œuvre de la compétence départementale :**

Le Morvan compte environ 1 500 hectares de cultures de sapins de Noël, dont 1 000 hectares sont sur le territoire de la Nièvre.

La mise en application des dispositions réglementaires relatives à la production de sapins de Noël, prévues à l'article L126-1 du Code rural et de la pêche maritime, sont de la compétence des Départements. Les services de la collectivité assurent tout au long de l'année le suivi et l'instruction des déclarations annuelles des plantations. Ils s'assurent également de la conformité des plantations vis-à-vis de la législation. En parallèle, une démarche de mise en conformité des plantations des sapins de Noël se poursuit pour les cultures ne respectant pas les dispositions réglementaires

Dans le but de dynamiser et de consolider cette compétence départementale, des échanges réguliers sont entretenus entre le Département de la Nièvre, les producteurs et l'Association française du sapin de Noël naturel (AFSNN).

Comme chaque année, un courrier a été envoyé en 2025 à tous les producteurs de la Nièvre pour les informer des obligations réglementaires, et pour rappeler l'évolution des conditions générales de plantation relative à la parution du décret n°2024-492 du 29 mai 2024.



## **PERSPECTIVES 2026**

### **■ Réglementations des boisements**

Poursuivre la mise en application des réglementations des boisements nivernais. Renforcer les échanges et les liens avec les acteurs locaux et les professionnels pour une bonne mise en application des dispositions réglementaires.

### **■ Culture de sapins de Noël**

Poursuivre la mise à jour de l'état des plantations, et la mise en œuvre par le Département de sa compétence dans ce domaine.

# Eau

Protéger la ressource en eau, permettre des utilisations respectueuses, connaître et améliorer l'état des eaux et des milieux aquatiques.



## CHIFFRES CLÉS

374

visites sur 224 stations d'épuration pour apporter des conseils aux gestionnaires des ouvrages

23

mesures de performances de stations d'épuration sur des périodes de 24 heures

34

cours d'eau suivis en 2025



## REMISE EN CONTEXTE

La politique de l'eau repose sur les actions menées avec le service Eau qui s'inscrivent dans des conventions établies avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie. Elles comprennent un travail

de développement de la connaissance, et d'animation et d'assistance technique auprès des collectivités dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.



## POINTS MARQUANTS 2025

**Un nouveau partenariat avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour les trois années à venir**

Le Département travaille en concertation avec les Agences de l'eau. Dans le cadre de son nouveau programme, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département ont renouvelé leur convention de partenariat et défini une stratégie d'intervention partagée. Cette convention, d'une durée de 3 ans, est valable jusqu'en décembre 2027. Des conventions d'aides ont également été

renouvelées avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

**Un appui aux services chargés de l'assainissement**

L'activité d'assistance technique permet notamment aux gestionnaires des services d'assainissement de gérer au mieux leurs ouvrages et de préserver ainsi nos cours d'eau. L'appui se caractérise par des conseils aux exploitants pour le fonctionnement des stations d'épuration,

mais aussi pour répondre aux obligations réglementaires. Sont réalisées également des mesures de performance des stations d'épuration. Les techniciens ont réalisé 374 visites en 2025.

Le service a organisé une journée de formation pour les nouveaux agents en charge de l'assainissement dans les collectivités, le 15 décembre 2025 à Saint-Benin-d'Azy. Cette journée a réuni 145 personnes et permis de donner les bases réglementaires et techniques relatives à la gestion des stations d'épuration.

Le service a produit un numéro spécial de sa lettre AquaNièvre, consacré à l'assainissement collectif dans la Nièvre ; il a mis en ligne sur le site internet du Département les données relatives aux performances des systèmes d'assainissement.

### Une connaissance de la qualité des cours d'eau

Un réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau est en place depuis plus de 20 ans. En 2024, ce sont 34 rivières pour lesquelles des analyses peuvent faire l'objet d'une interprétation au regard de leur qualité actuelle, mais aussi de leur évolution dans le temps. Le bilan 2025 sur les mesures de 2023 et 2024 constate la poursuite de la dégradation de la qualité biologique des populations d'invertébrés, en partie liée aux sécheresses de 2022 et 2023.

L'accompagnement des animateurs de contrat de bassin versant a été renforcé avec l'organisation d'une journée d'échanges entre animateurs le 15 décembre 2025.

### Analyse dite « Hydrologie, milieux, usages, climat » (HMUC) sur le territoire des calcaires du Nivernais

Les ressources en eau de ces calcaires, qui s'étendent sur les deux tiers du territoire, constituent une richesse pour le fonctionnement des rivières en permettant le maintien d'un débit dans de nombreux cours d'eau toute l'année. Elles sont également indispensables pour l'irrigation, l'alimentation en eau potable, et plus largement pour les activités humaines. Cependant, face au changement climatique, elles sont de plus en plus convoitées, avec un risque de déséquilibre entre la recharge des nappes et les prélèvements.

Le travail engagé en février 2023 avec trois bureaux d'études (Suez Consulting, CPGF-Horizons et Aquascop), et qui se terminera en avril 2026, a pour perspective d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources, une sobriété dans les usages, de préserver la qualité des eaux et les écosystèmes aquatiques, d'anticiper le changement climatique et ses conséquences, et de s'y adapter.

En 2025, cette étude a été ponctuée par cinq comités de pilotage et un atelier participatif, le 20 novembre, qui a regroupé plus de 80 participants. Suite à cet atelier, des pistes d'actions ont été formulées et le bureau d'études fera une proposition de programme d'actions pour le dernier comité de pilotage prévu en avril 2026. Une restitution des ateliers est prévue courant 2026, sous forme de facilitation graphique et de vidéo.



## PERSPECTIVES 2026

- **Poursuivre l'appui aux services d'assainissement, monter en compétences sur la gestion des eaux pluviales.**
- **Développer la connaissance des cours d'eau et renforcer l'appui aux animateurs.**
- **Proposer une formation à l'ensemble des techniciens en charge de la gestion des milieux aquatiques sur les méthodes « low tech » de restauration des cours d'eau.**
- **Finaliser l'étude HMUC et construire l'après-HMUC.** L'étude pourrait identifier les secteurs pour lesquels un effort singulier devra être porté afin de réduire la pression sur la ressource. Des pistes seront formulées, mais il conviendra ensuite de définir un programme d'actions et d'engager l'évaluation de l'impact socio-économique des résultats de l'étude, avec l'accompagnement du nouvel agent.
- **Démarrer un projet autour de la résilience des plans d'eau de Baye et Vaux face au dérèglement climatique.** La prolifération de cyanobactéries sur Baye et les risques de prolifération accrue dans un contexte de changement climatique, mais aussi la tension sur la quantité d'eau disponible future pour les différents usages, ont amené le Département à monter un projet d'animation pour la construction et la mise en œuvre d'actions sur Baye, Vaux, leurs bassins versants et le système d'alimentation lié au canal du Nivernais.

# Espaces naturels et biodiversité

Protéger le patrimoine naturel et sensibiliser le public à ces enjeux.  
La biodiversité contribue à l'identité et aux nombreux atouts du territoire nivernais.



## CHIFFRES CLÉS

115

### Espaces naturels sensibles

potentiels identifiés dans le schéma départemental des Espaces naturels sensibles, dont 60 % de zones humides

3

### ouvrages d'art aménagés

(passerelle métallique ou banquette béton) pour favoriser le déplacement des loutres d'Europe

4

Espaces naturels sensibles objets de suivis scientifiques pour observer l'évolution de la végétation, du sol et du niveau d'eau

Près de 5 ha

de prairies humides restaurées au cœur du site boisé Les Feuillats à Decize

400

collégiens engagés pour la biodiversité via les appels à projets du Département



## REMISE EN CONTEXTE

La loi du 18 juillet 1985 a confié aux Départements la compétence de mettre en œuvre une politique de protection et d'ouverture au public des Espaces naturels sensibles (articles L. 113-8 et suivants du Code de l'urbanisme). Le Département

s'est doté d'une stratégie départementale et partenariale sur la biodiversité et a adopté en 2025 son nouveau schéma départemental des Espaces naturels sensibles.



## POINTS MARQUANTS 2025

Le Département poursuit la mise en œuvre de la stratégie partenariale sur la biodiversité adoptée en 2018. En 2025, il accélère son engagement en faveur du vivant avec le **schéma départemental des Espaces naturels sensibles, adopté le 24 novembre 2025**. Ce travail d'actualisation a bénéficié du soutien de l'État dans le cadre du Fonds vert.

Ainsi, le **réseau des Espaces naturels sensibles nivernais (ENS)** se structure autour des 28 ENS réalisés

et de 115 ENS potentiels. Ces derniers sont issus des propositions d'associations naturalistes mais également d'élus locaux et de citoyens. La mise en œuvre du nouveau schéma s'appuie dorénavant sur une démarche de candidature à la labellisation des ENS, sur un règlement d'intervention et une charte des Espaces naturels sensibles.

La rénovation des quatre passerelles piétonnes de l'ENS du sentier des Cigognes a été également réalisée dans un délai très court, de trois semaines, à l'automne 2025.

Parallèlement, dans la **gestion des forêts départementales**, des travaux de lutte contre les scolytes ont été menés sur la dernière pessière du Saut de Gouloux (site classé au titre du paysage), où passent le sentier de découverte et le GR13 traversant le massif du Morvan. Le risque de chute de branches étant devenu trop important, la coupe sanitaire du peuplement a été réalisée, avec la perspective de restaurer un peuplement forestier original composé majoritairement de feuillus. Une concertation a été organisée avec les acteurs du territoire (élus, habitants, techniciens, architecte des Bâtiments de France) afin d'ajuster la réalisation des travaux et de respecter la sensibilité des sols, des chemins pédestres, du paysage, de la faune et des usages locaux de la forêt. La coupe a été autorisée par la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. L'exploitation a été réalisée en novembre 2025. La replantation, qui bénéficie du soutien du programme France Nation verte de l'État, sera réalisée dans l'hiver 2025-2026 afin que la forêt reprenne sa place le plus rapidement possible. .

Enfin, une acquisition foncière forestière jouxtant la forêt départementale du Crot de la Vouavre permet de préserver, dans son intégralité, un périmètre de forêt identifiée à hauteur valeur écologique. L'acquisition a été réalisée avec le soutien du Fonds vert.

**En 2025, le Fonds vert a permis de financer l'aménagement de trois ouvrages d'art en faveur de la loutre d'Europe.**

La deuxième phase de travaux d'aménagement de la gare de Guérigny s'est poursuivie, avec le **déploiement d'un**

**système de vidéosurveillance des chauves-souris** dans la gare et la création d'une mare pédagogique raccordée au réseau d'eau pluviale du bâtiment.

Le long du canal du Nivernais, trois maisons éclésières non habitées mais accueillant des colonies de reproduction de chauves-souris ont fait l'objet d'aménagements simples pour favoriser leur quiétude dans les bâtiments.

Sur le site de **l'ancienne peupleraie de Decize**, les conditions climatiques plus favorables que l'année 2024 pluvieuse ont permis de réaliser le **broyage de près de 2,8 ha de rejets de peupliers et leur drainage**, dans la continuité des 2,8 ha de prairies humides restaurées. À terme, cela permettra de restaurer plus de 5 ha de prairies humides au cœur des 31 ha de ce site boisé.

Une **étude de six mois sur quatre ENS**, dont deux communaux (les Prés de Coulanges et la zone humide de Villemenant à Guérigny), a été réalisée par un ingénieur stagiaire. Il a déployé des protocoles de suivi scientifiques pour **suivre l'évolution de la végétation, du sol et du niveau d'eau sur ces sites**.

Enfin, en 2025, ce sont **12 collèges**, soit **près de 400 élèves**, qui **se sont engagés pour la biodiversité via les appels à projet du Département**.



## PERSPECTIVES 2026

- En 2026 débutera la mise en œuvre du schéma départemental des Espaces naturels sensibles avec de possibles réalisations de nouveaux ENS : un second ENS à Coulanges-lès-Nevers (l'ENS des Saules), la préservation d'un réseau de mares bocagères à Saint-Malo-en-Donzinois, etc.
- Parallèlement, la révision des documents de gestion des forêts départementales sera engagée par l'Office national des forêts afin d'accélérer leur adaptation au changement climatique et à l'accueil de la biodiversité forestière. Ce travail s'appuiera sur la concertation des habitants des communes concernées.
- 2026 verra également l'inauguration de la première phase de travaux sur la gare de Guérigny, avec la finalisation d'une plantation avec le lycée agricole de Plagny et la valorisation du projet (communication).
- Trois maisons éclésières seront labellisées « Refuge chauves-souris » et des panneaux pédagogiques seront installés sur la véloroute longeant le canal.

# Tourisme

Développer les activités touristiques sur les 3 bassins touristiques de la Nièvre, organiser une veille économique de proximité, créer des partenariats entre les acteurs locaux.



## CHIFFRES CLÉS

Sources Estimation des retombées économiques locales du tourisme 2022 / ADN Tourisme. Méthodologie : Les retombées économiques sont estimées à partir de la consommation touristique intérieure (INSEE - Compte Satellite du Tourisme). Le calcul combine données nationales et statistiques locales afin d'évaluer les dépenses réalisées sur le territoire par les visiteurs (hébergement, restauration, loisirs, commerce...). Il s'agit d'une estimation harmonisée permettant la comparaison entre territoires.

**5,82 millions**  
de nuitées touristiques

**380 M€**  
de retombées économiques  
touristiques

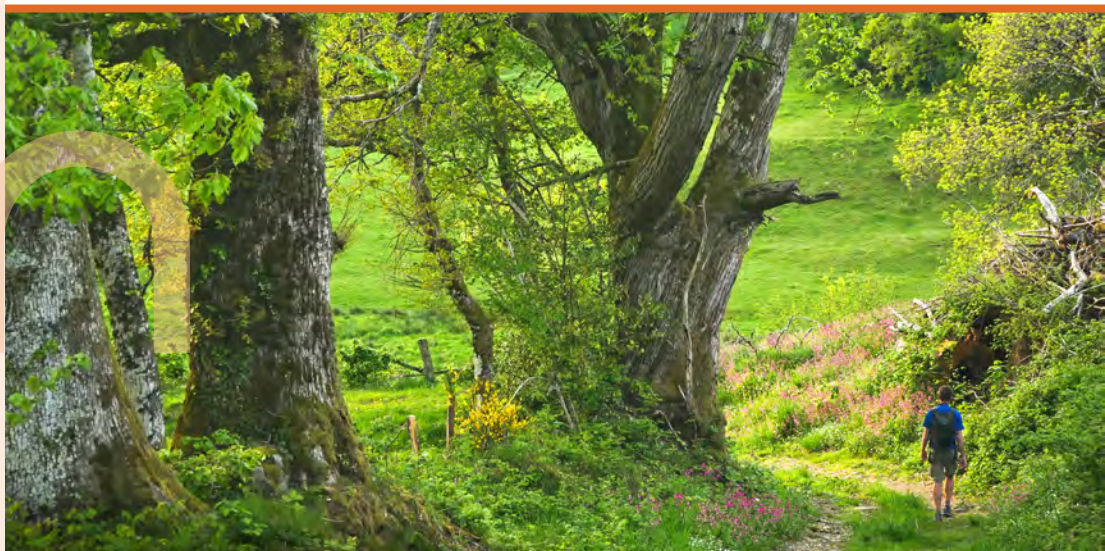
**3 502**  
emplois touristiques



## REMISE EN CONTEXTE

En référence à l'article L. 132-4 du Code du tourisme, le Département confie la préparation et la mise en œuvre de sa politique touristique à l'agence d'attractivité et de développement touristique Nièvre Attractive, qu'il soutient financièrement. Il

finance aussi le Syndicat mixte du canal du Nivernais pour valoriser la destination baignée par le canal.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Lancement de la marque La Nièvre naturellement

Une refonte de la stratégie marketing a permis de regrouper l'ensemble des actions de promotion sous une marque unique, La Nièvre naturellement, qui remplace Nièvre Tourisme et Essayez la Nièvre.

Cette nouvelle marque vise à mutualiser les outils, à décloisonner les approches entre tourisme, qualité de vie et économie, et à renforcer la lisibilité et l'attractivité du territoire. Lancée en septembre 2025, elle

est désormais déployée sur l'ensemble des supports de communication de l'agence.

### Qualification de l'offre touristique

Nièvre Attractive accompagne la montée en qualité de l'offre touristique en 2025 :

- 64 visites de classement de meublés de tourisme réalisées, représentant 40,56 % des classements du département ;
- 92 offres labellisées Accueil Vélo, dont 7 nouvelles adhésions.

### **Promotion de la destination et valorisation de l'itinérance**

Une opération de promotion avec le média Chilowé a permis la réalisation de quatre topos et de quatre vidéos valorisant la Loire à Vélo, le canal du Nivernais, le Morvan et les itinéraires cyclables du territoire.

La campagne a généré 7 000 pages vues et 325 heures de visionnage, avec une diffusion auprès de 150 000 abonnés newsletter et 104 000 abonnés Instagram.

### **Promotion touristique du canal du Nivernais**

Le plan de communication mutualisé du canal du Nivernais a permis de maintenir la visibilité touristique de la destination.

Le site internet dédié a enregistré 75 000 visites (+ 15 %) et les réseaux sociaux poursuivent leur progression (20 350 abonnés Facebook et 2 427 abonnés Instagram).

L'année a également été marquée par une opération presse avec Va & Vient et l'accueil d'une équipe de France 2 pour un reportage au JT de 13 heures.

Le Guide des usagers a été édité.



## **PERSPECTIVES 2026**

### **Accompagnement des campings municipaux du canal du Nivernais**

- L'accompagnement des communes traversées par le canal du Nivernais prévoit, en 2026, des diagnostics individualisés et l'élaboration de feuilles de route pour moderniser les campings municipaux et améliorer l'accueil des clientèles itinérantes.
- Une nouvelle stratégie marketing du canal devra promouvoir la diversité des usages (vélo, rando, nature, patrimoine), identifier de nouvelles clientèles prioritaires et définir un positionnement partagé Nièvre-Yonne.
- Une étude sera conduite en 2026 pour repositionner l'étang de Baye et sa base de loisirs dans une logique de montée en attractivité et de cohérence départementale.
- Plusieurs temps forts seront à exploiter médiatiquement : ouverture de la Cité des Présents-François Mitterrand, Tour de France, préparation du Salon international de l'agriculture 2027.

# Accompagnement au numérique

Proposer à tous les Nivernais une action de médiation sur les usages numériques et les accompagner dans leurs projets professionnels ou personnels.



## CHIFFRES CLÉS

5

Le 5<sup>e</sup> **Cirque numérique** organisé par le SAN s'est déployé mercredi 14 mai, au collège Antony-Duvivier de Luzy

3

**régléments d'intervention** à destination des acteurs nivernais : soutien aux fablabs, au reconditionnement de matériel informatique et à l'achat de matériel informatique reconditionné

70

**animations gratuites** proposées à tous publics ou professionnels, lors du Printemps du Numérique 2025

1 464

**heures d'accompagnement** en direction des acteurs économiques et des porteurs de projets



## REMISE EN CONTEXTE

Les missions du service Accompagnement au numérique (SAN) s'inscrivent dans la Stratégie d'aide aux usages numériques votée en 2021. Elles portent sur deux axes : l'inclusion numérique et l'innovation numérique ; elles s'adaptent aux besoins de la population et aux évolutions techniques. L'intervention du SAN est menée en lien avec les orientations définies par les acteurs nationaux, régionaux et locaux.



## POINTS MARQUANTS 2025

Dans la continuité de la démarche engagée en 2023 qui s'est traduite par l'acquisition et le déploiement de matériel et de logiciels spécifiques adaptés aux publics en situation de handicap physique ou cognitif pour constituer un kit d'accessibilité au numérique, 2024 et 2025 ont été consacrées à la phase de test en situation avec les publics concernés.

### En quoi ce projet est-il innovant ?

Ce projet est expérimental et unique à l'échelle d'un département. Il a

suscité l'intérêt d'autres départements comme l'Aude et les Landes. Parmi les équipements retenus, un kit impression 3D permet des adaptations ou des créations particulièrement innovantes et à moindre coût. Un des membres actifs du groupe de travail, ergothérapeute, l'utilise ; lauréat d'un trophée de l'innovation et de la création numérique, il crée des objets en 3D permettant d'améliorer ou de restaurer l'autonomie de patients atteints de maladies neurologiques.

**L'objectif est clair : faciliter l'accès au numérique pour les personnes en situation de handicap** en proposant, en prêt, du matériel adapté aux besoins spécifiques des structures demandeuses. Ce kit permet d'expérimenter, d'adapter et d'identifier des solutions concrètes pour chaque situation.

L'expérimentation repose sur une démarche collaborative : chaque partenaire emprunte le kit pendant plusieurs mois, l'utilise sur le terrain, puis partage ses retours. Cela permet d'ajuster les outils, d'enrichir le contenu et d'assurer que le dispositif répond vraiment aux besoins identifiés.

Il s'agit donc de réduire les inégalités d'accès au numérique en rendant ces technologies plus inclusives, mais également de renforcer les compétences des médiateurs et acteurs locaux, afin de mieux accompagner les publics en situation de handicap. À terme, le Département souhaite pérenniser cette dynamique collective et faire du kit un levier durable d'autonomie pour les personnes concernées, tout en inspirant d'autres collectivités.

#### **Structures qui ont testé une partie de ces matériels :**

- l'Association des Paralysés de France - France handicap à Imphy ;
- le CFA Bâtiment à Marzy ;
- le GEM-TSA à Nevers ;
- la Bibliothèque départementale à Varennes-Vauzelles ;
- Laurena Carvalho, éducatrice spécialisée indépendante à Pouilly-sur-Loire.

#### **L'obtention du Label Or Territoire Innovant au Forum des interconnectés à Rennes, en mars 2025 !**

Le Conseil départemental a reçu le premier prix du Label OR Territoire Innovant dans la catégorie inclusion numérique pour son kit d'accessibilité numérique et handicap lors des Interconnectés à Rennes, le 11 mars 2025.

Liant inclusion et innovation, ce kit vise à favoriser un accès au numérique pour tous. Cette initiative démontre une nouvelle fois que le Département a des ressources, et sait faire preuve de créativité. Cette distinction augmente la visibilité du projet et suscite l'intérêt d'autres collectivités.



## **PERSPECTIVES 2026**

### **■ Étude sur les gisements numériques**

Dans le cadre de son action liée au numérique responsable et à la structuration d'une filière de reconditionnement informatique, le SAN va lancer une enquête sur les "gisements numériques" sur le département pour recenser et évaluer les matériels informatiques existants et déterminer leur potentiel de réemploi ou de revalorisation dans une logique d'économie circulaire.

### **■ Développement de groupes d'entraide en lien avec Générations Mouvement**

Suite à plusieurs rencontres avec la nouvelle présidente départementale de l'association, une nouvelle phase d'accompagnement se dessine pour intégrer dans les clubs Générations Mouvement la notion de groupes d'entraide numérique.



climatique selon la méthode TACCT (Trajectoire d'adaptation au changement climatique pour les territoires).

### **Intégration de la thématique « Adaptation au changement climatique » dans toutes les politiques publiques du département**

- **La création culturelle au service de la sensibilisation tout public.** La collaboration étroite entre la mission Climat et le service Culture a permis la réalisation d'une création théâtrale de sensibilisation climat tout public et intergénérationnelle, *Un nouveau monde en plus joli*. Elle a été déployée dans trois bibliothèques et une structure d'accompagnement social en 2025. La compagnie poursuivra la distribution en 2026 et la pièce sera accueillie par les Archives départementales dans le cadre d'une exposition sur le climat (actuellement en cours de construction).
- **La végétalisation des cours de collèges** se poursuit. L'année 2026 permettra de disposer de l'étude préalable à la réalisation des travaux dans les collèges de Fourchambault, Luzy et Lormes. Une sensibilisation préparatoire sera conduite au collège Victor-Hugo (Nevers).
- Dans le cadre de la journée Qualité de vie et Conditions de travail, la mission Climat a conçu et animé **un atelier participatif « Routes, quand le climat s'en mêle »** afin de sensibiliser les agents à la fragilité du réseau routier face au changement climatique et à l'anticipation des risques pour les déplacements professionnels. La thématique climat a également été intégrée dans la stratégie Autonomie.

### **Un catalogue d'animations à destination des collégiens**

Adressé aux principaux et professeurs de collèges, ce catalogue vise à faciliter la prise de connaissance des animations proposées par le Département et ainsi démultiplier le nombre d'ateliers de sensibilisation sur l'année scolaire 2024-2025. De nouvelles animations ont été ajoutées.

### **La sensibilisation des agents**

L'expertise des cuisiniers des collèges, formés à la confection de menus végétariens et de menus de transition, a été mobilisée pour partager trois menus avec les agents. Ce partage a été complété par des interventions sur les co-bénéfices santé, financier et climat d'une alimentation végétarienne. Des ateliers (Fresque du Climat, Inventons nos vies bas carbone et 2Tonnes) ont été organisés.

**Soirée des agents sous le signe du climat.** Les Ambassadeurs du climat se sont mobilisés pour concevoir et animer des ateliers lors de la Soirée des agents de juin 2025.

### **L'accompagnement des territoires pour assurer la résilience de la Nièvre**

Le Département a finalisé l'accompagnement expérimental de deux territoires et l'intégration de l'adaptation au changement climatique. L'un a développé des actions dédiées à la thématique de l'eau et le second s'est concentré sur la résilience des salles des fêtes face au changement climatique.



## **PERSPECTIVES 2026**

- Disposer d'une Stratégie climat dotée d'un volet adaptation qui prend en compte la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique en France, et un volet atténuation qui fixe des ambitions de décarbonation.
- Poursuivre l'accompagnement des territoires en proposant aux EPCI de créer un comité technique opérationnel qui vise à construire un portrait de territoire de la communauté de communes face aux évolutions du changement climatique.
- Poursuivre la dynamique de sensibilisation des agents, des collégiens et des partenaires aux enjeux du climat et de la transition écologique.
- Faciliter le travail en inter-directions pour maximiser les co-bénéfices sociaux et environnementaux des actions pour le climat.
- Faire réaliser les études préalables à la végétalisation des cours de trois collèges et sensibiliser un quatrième collège afin de le faire entrer dans le dispositif.
- Renforcer l'accompagnement des Ambassadeurs du climat.

# Communication institutionnelle

Poursuivre le dialogue avec les Nivernais et leur assurer une information fiable, complète et efficace sur les actions des services et les politiques publiques portées par les élus départementaux.



## CHIFFRES CLÉS

**570 802**

pages vues sur le site [nievre.fr](http://nievre.fr)  
(+ 170 000)

**1 535 744**

vues sur la page Facebook  
du Département  
(presque x 3 en un an)

**15 832**

abonnés sur Facebook

**3 557**

abonnés sur Instagram



## REMISE EN CONTEXTE

Le service Communication institutionnelle et Événementiel présente aux Nivernaises et Nivernais toutes les actions entreprises par les services du Conseil départemental

et met en lumière les politiques portées par les élus. À travers différents médias et supports, il valorise tout au long de l'année le travail engagé par les agents et les élus.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Une équipe renouvelée

Afin de répondre aux attentes nombreuses des services et aux exigences des Nivernais pour une information fiable et multimédia, le service a été restructuré. Une nouvelle cheffe de service, Léopoldine Charbonneaux, a pris le pilotage de l'équipe. Un des deux postes de vidéaste a été réaffecté pour couvrir les besoins en relation presse sans modifier les effectifs de l'équipe ; Marie Guérin a rejoint l'équipe en qualité d'attachée de presse. Le poste

de chargé digital a été revu dans ses missions pour orienter vers un profil de communicant plus qu'un profil technique. Ainsi Louisa Korichi a été recrutée en tant que responsable de la stratégie digitale et de sa mise en œuvre.

### Une méthodologie de travail réorganisée

Le service Communication institutionnelle avait besoin de recréer un lien fort et fiable avec les services du Département afin

de valoriser au mieux leurs actions et d'être au plus près d'une information de qualité produite par les services. Un certain nombre d'outils ont été mis en place comme le recensement des besoins en début d'année, des rencontres de service régulières, et le repositionnement de Julie Plissier comme pivot des relations avec les services s'est engagé. Le travail de structuration se poursuit en 2026 avec de nouvelles procédures à venir pour mieux faire comprendre les missions et les limites du service Communication institutionnelle

### **De nouveaux outils de promotion de Conseil départemental**

Pour renforcer la présence et la compréhension du Conseil départemental auprès des Nivernais, le service a initié de nouveaux outils ou a assuré la refonte de certains existants. Le magazine a été renforcé dans sa ligne éditoriale pour être au plus proche des sujets qui intéressent les Nivernais, une plaquette de présentation du Conseil départemental a été lancée lors de la Foire Expo de Nevers. Une exposition sous format de roll up a été présentée à l'occasion de La Nièvre en Fête pour valoriser 16 politiques publiques et leur bilan depuis quatre ans ; elle est aujourd'hui visible dans le hall du Cabinet.

### **Optimisation du site internet**

Afin de répondre aux exigences du web, l'équipe communication a renforcé ses connaissances en matière de SEO pour augmenter l'efficacité du site via des formations notamment. Un travail de renforcement de l'efficacité du

site se poursuit en 2026. D'autre part, des pages nouvelles ont été créées comme la Vie de l'assemblée départementale qui recense les courriers et plaidoyers envoyés par le président aux différents acteurs locaux et nationaux, ou encore la page presse qui a été repensée pour afficher autant les communiqués de presse que les dossiers de presse ou les retombées.

### **Les grands événements**

Le service Communication institutionnelle pilote quelques grands événements dans l'année. En 2025, l'accueil du Paris-Nice a fortement mobilisé l'équipe sur cette manifestation d'ampleur internationale, de retour dans la Nièvre le 10 mars 2025 pour un contre-la-montre par équipes entre le circuit de Nevers-Magny-Cours et Nevers. Un autre événement a mobilisé le service : le retour de la Foire Expo de Nevers, en octobre. Un stand a été installé pour valoriser, dix jours durant, les actions du Département, avec l'appui de Nièvre Attractive qui a présenté sa nouvelle marque La Nièvre Naturellement.

Les 12 heures Vélo sont aussi apparues dans le calendrier des manifestations grand public co-portées par la direction générale des services et la communication ; l'événement a rassemblé pour sa première édition près de 400 cyclistes. L'organisation de La Nièvre en fête a été renouvelée dans un travail collectif.



## **PERSPECTIVES 2026**

- L'année 2026 est une année charnière pour le service qui confirmera son rôle central de promotion des politiques publiques. Un travail en interne sera élaboré pour mettre à plat tous les processus et faire mieux comprendre le rôle du service. D'autre part, de grands événements portés ou co-portés par la communication sont particulièrement nombreux. Citons l'ouverture de la Cité des Présents-François Mitterrand, la fin du passage à 2 x 2 voies de la RN7, l'ouverture de la Cité de l'enfance et l'accueil du Tour de France sur le circuit de Nevers-Magny-Cours le 16 juillet.
- Concernant les médias, de nouveaux supports verront le jour comme les éditions spéciales ou un magazine complètement refondu.





## COMMISSION ÉMANCIPATION

### Président(e) :

- Wilfrid SÉJEAU

### Membres :

- Lionel LÉCHER
- Eliane DESABRE
- Martine GAUDIN
- Stéphanie BÉZÉ
- Patrice JOLY
- Laurence BARAO
- Christophe DENIAUX
- Jérôme MALUS
- Corinne BOUCHARD

### THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Sport, culture, enseignement supérieur, formation, éducation, jeunesse, archives

# Culture et sport

Rendre accessible la culture et le sport à l'ensemble des Nivernais tout en accompagnant au mieux les acteurs de ces secteurs.



## CHIFFRES CLÉS

**176**

**élèves** de 4<sup>e</sup> représentant 20 collèges ont participé à l'édition 2025 de Caracol

**276**

**clubs sportifs** représentant 42 disciplines ont bénéficié d'une aide au fonctionnement des clubs

**33**

**comités départementaux sportifs** sont soutenus via des conventions pluriannuelles d'objectifs

**3 780**

**spectateurs**, 61 communes et 76 représentations pour la Tournée du camion d'alimentation générale culturelle

**8**

**compagnies artistiques** soutenues dans le cadre de l'aide à la création



## REMISE EN CONTEXTE

Le soutien aux acteurs culturels et sportifs s'est poursuivi. Au-delà de l'aspect financier, il s'agit de cultiver le partenariat et la confiance réciproque afin de faciliter les projets, et ainsi permettre à tous les habitants d'accéder à une proposition

culturelle ou sportive. Le partenariat se travaille également avec l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté pour accompagner au mieux l'ensemble des acteurs.



## POINTS MARQUANTS 2025

Un des axes de travail est de faire reconnaître la culture et le sport comme leviers possibles pour les autres politiques sectorielles du Département. Ce travail de fond, engagé depuis quelques années, a vu des avancées concrètes en 2025.

Au niveau de la culture, la Journée départementale de l'insertion qui s'est déroulée au théâtre des Forges royales à Guérisny sur la thématique « La culture comme outil au service de l'insertion » en est un bon exemple. Des ateliers de

pratique artistique ont été proposés aux professionnels, afin de mettre en lumière l'apport de la culture dans l'accompagnement global des personnes.

Par ailleurs, la réflexion engagée avec la cheffe de projet Transition climatique a abouti à la commande conjointe d'un spectacle de sensibilisation du grand public auprès de la compagnie TAIM' de Corbigny. Ce spectacle, réalisé avec sobriété, a été présenté dans quatre bibliothèques avec la complicité du

service de développement de la lecture publique, ainsi que devant un groupe de personnes en précarité. À l'issue du spectacle, un échange était proposé aux spectateurs sur la thématique de l'adaptation au changement climatique. Ces cinq représentations ont trouvé leur public et les débats qui les ont suivies ont été constructifs.

L'établissement public de coopération culturelle RESO Nièvre, créé à l'initiative du Département, apporte une réponse originale aux questions du développement d'une offre d'enseignement et de pratique artistiques de qualité, sur tout le territoire de la Nièvre. Vingt ans près sa création, une étude est lancée pour analyser ses forces et ses faiblesses, et remettre en débat le projet de coopération politique porté par ses collectivités membres.

La réflexion menée sur la politique culturelle s'est poursuivie avec l'analyse fine de l'activité et du fonctionnement des acteurs soutenus, afin d'ajuster nos aides à leurs besoins et à leur impact sur la vie du territoire et de ses habitants.

Concernant le sport, la cheffe de projet Transition climatique est intervenue lors de la réunion des comités départementaux afin de les sensibiliser au changement climatique. Les représentants des comités ont pu témoigner de l'impact déjà significatif de ce changement sur leurs activités, et présenter des actions mises en œuvre en faveur du développement durable. La prochaine étape consistera à leur adresser un guide de bonnes pratiques et à échanger avec eux dans le cadre de leurs conventions d'objectifs.

En matière de transversalité, la mise en œuvre du guichet unique visant à favoriser la pratique sportive des jeunes en situation de handicap passe par la mobilisation de toutes les structures agissant dans le domaine du handicap. Avec l'aide de l'État, le Département s'est inscrit dans le programme Club inclusif proposé par le Comité paralympique sportif français. Une session de formation a été proposée aux clubs nivernais afin de les sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap : les 12 clubs ayant suivi cette formation peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé s'ils ont un projet concret dans ce domaine.

Le service a également travaillé, avec l'aide d'un chargé de mission, à l'élaboration d'un plan départemental de développement du rugby dont l'objectif est de doubler le nombre de pratiquants d'ici 2032. Les actions prévues par le plan doivent permettre de favoriser la pratique chez les jeunes, de faire du rugby un vecteur d'inclusion, de mailler au mieux le territoire tout en poursuivant le soutien à l'USON Nevers Rugby, locomotive de la discipline dans le département.

Par ailleurs, le Paris-Nice a fait étape dans la Nièvre. Le service a été mobilisé sur les modalités d'accueil de cette course cycliste et les animations liées à cet événement.



## PERSPECTIVES 2026

- L'édition 2026 de Caracol se déroulera sous un nouveau format permettant aux collégiens de mieux connaître le site de Baye (histoire et rayonnement actuel).
- Une nouvelle édition de la Soirée des champions sera organisée, afin de mettre à l'honneur des sportifs ayant réalisé des podiums nationaux. L'aide aux sportifs de haut niveau volet pôle espoir est réactivée. À mi-parcours des conventions pluriannuelles d'objectifs, le service rencontrera les comités et clubs concernés, afin de faire un point d'étape. Deux événements sportifs d'envergure seront accueillis : le Paris-Nice et le Tour de France.
- Concernant la culture, des conventions pluriannuelles vont être travaillées avec les principaux acteurs, afin de partager des objectifs et de sécuriser le partenariat. L'étude consacrée à RESO Nièvre rendra ses conclusions à l'automne.
- Après deux ans d'existence, une réflexion va être engagée sur le rôle du réseau des référents culturels des Sites d'action médico-sociale.

# Musées et patrimoine culturel

Contribuer à la connaissance, à la transmission et à la valorisation du patrimoine culturel de la Nièvre, auprès d'un public le plus large possible.



## CHIFFRES CLÉS

**11 622**

**visiteurs** pendant les sept mois d'ouverture dans les trois musées sous convention avec le Département : musées du Grès à Saint-Amand-en-Puisaye, de la Mine à La Machine et Auguste-Grasset à Varzy

**2 000**

**personnes** ont assisté aux événements de la saison culturelle ou à des ateliers de médiation de la Cité des Présents-François Mitterrand, à Château-Chinon

**10 000**

**œuvres des musées de la Mode et des Cadeaux présidentiels** transférées, entre juin et décembre, des réserves temporaires vers les réserves définitives de la Cité des Présents-François Mitterrand

**19**

**artistes céramistes** mis à l'honneur dans le cadre de l'exposition *Collecter, terres de Puisaye* et d'ailleurs au musée du Grès à Saint-Amand-en-Puisaye

**356 500 €**

**en faveur du patrimoine culturel**, notamment pour la contribution statutaire à l'EPCC Bibracte, le soutien à la Camosine ou encore l'aide à la commune de La Charité-sur-Loire pour les travaux de restauration et de valorisation du prieuré



## REMISE EN CONTEXTE

2025 a été marquée par l'ouverture au public d'une partie de la Cité des Présents-François Mitterrand : la Maison du Morvan, le pavillon et les jardins ont ainsi régulièrement accueilli les visiteurs dans le cadre de la programmation culturelle,

qui s'est déroulée de mai à novembre. Trois expositions ont été montées dans les musées conventionnés, en lien avec deux partenaires culturels : RESO Nièvre et la Camosine.



## POINTS MARQUANTS 2025

Le service des Musées et du Patrimoine culturel a poursuivi en 2025 ses activités scientifiques et culturelles. L'équipe s'est étoffée avec le recrutement d'un responsable d'établissement pour la Cité des Présents-François Mitterrand, à Château-Chinon.

### Cité des Présents-François Mitterrand

Le 10 mai 2025, la Cité des Présents-François Mitterrand ouvrait ses portes pour le lancement de sa première saison culturelle dans ses murs. À cette occasion,

une assemblée de plusieurs centaines de personnes a pu participer à des ateliers de pratiques artistiques, découvrir l'exposition *Petites et Grandes Histoires du bois sur l'eau* de l'artiste plasticienne Claire Xuan, et assister aux concerts de la chorale L'Eau vive et de la Fanfare du Contrevent.

D'autres manifestations culturelles ont rythmé l'année, au gré des événements nationaux (Rendez-vous aux jardins, Journées du patrimoine, etc.), via des conférences et des ateliers à destination des familles. En parallèle, des ateliers

ont été animés hors les murs, ainsi que plusieurs projets d'éducation artistique et culturelle menés auprès de scolaires et de publics du champ social et en partenariat avec des artistes locaux : Luce Fournier à l'école de La Fermeté, Clara Denidet avec l'EHPAD de Château-Chinon, Chloé Saksik avec le Foyer des Éduens, Quentin Coppalle avec le Foyer des Étangs de Bazolles et Oana Munteanu au Centre social de Moulins-Engilbert.

L'année a aussi été largement consacrée à la préparation de l'ouverture des musées de la Mode et des Cadeaux présidentiels, prévue au printemps 2026 : l'équipe a travaillé à un nouveau parcours Cadeaux présidentiels, qui tient compte de l'impossibilité d'ouvrir – temporairement – le bâtiment le plus ancien, dit du Septennat 1, et à la finalisation des contenus et des outils d'aide à la visite. Les deux collections ont été transférées des réserves temporaires vers les réserves définitives et font l'objet, au fil de leur rangement, d'un inventaire.

### Musées sous convention

Dans les musées sous convention, le travail de mise en conformité en matière de gestion scientifique s'est poursuivi avec l'inventaire de la collection au musée Auguste-Grasset de Varzy, et le passage en commissions scientifiques régionales de restauration et d'acquisitions pour obtenir l'aval du ministère de la Culture sur les propositions d'enrichissement et de restauration de ces collections « Musée de France ».

Les trois musées sous convention ont par ailleurs fait l'objet d'une inscription dans le Guide des Musées de France ruraux, édité par la Réunion des Musées nationaux, reconnaissant ainsi leur grande qualité et l'atout qu'ils constituent pour le territoire.

L'année 2025 a aussi vu l'organisation de quatre expositions : les musiques traditionnelles ont été mises à l'honneur dans l'exposition intitulée Musique ! Tradition en Nivernais-Morvan (partenariat avec le musée Gautron-de-Coudray de Marzy et RESO Nièvre). Au musée du Grès de Saint-Amand-en-Puisaye, l'exposition intitulée Collecter, terres de Puisaye et d'ailleurs, a été coproduite avec la Camosine ; il s'agissait de donner un écho à l'enquête-collecte conduite en 1943 sur le monde et la culture des potiers de la Puisaye. Une rétrospective de l'œuvre du céramiste contemporain Michel Lanos a aussi été présentée à Saint-Amand. Au musée de la Mine de La Machine, les visiteurs étaient invités à découvrir le quotidien dans la cité pendant la Seconde Guerre mondiale.

### Patrimoine culturel

L'appui aux acteurs du territoire s'est poursuivi : le soutien financier à Bibracte, à la Fondation du Patrimoine et aux associations Remparts et Cités de caractère de Bourgogne-Franche-Comté a été renouvelé, ainsi que le soutien alloué à la Camosine, auparavant gérée par le service Développement culturel et sportif. L'aide pour la restauration du prieuré de La Charité-sur-Loire (église Notre-Dame et aile Est), a fait l'objet d'un premier versement. Le service a aussi assuré la tenue et le secrétariat du comité territorial nivernais des Sites clunisiens qui rassemble les comités locaux des sites candidats (notamment Champvoux, La Charité-sur-Loire, Nevers, Saint-Révérien) à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.



## PERSPECTIVES 2026

- En 2026, la priorité sera donnée à la Cité des Présents-François Mitterrand, avec l'ouverture des musées de la Mode et des Cadeaux présidentiels, ainsi qu'à la révision des conventions des musées Auguste-Grasset de Varzy, du Grès de Saint-Amand-en-Puisaye et la Mine de La Machine.
- Le premier trimestre sera consacré à la finalisation de l'installation des œuvres dans les parcours, la fabrication d'outils d'aide à la visite et les travaux de finition, permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. En parallèle, un important travail de mise en fonctionnement de l'équipement est mené, que ce soit en matière d'entretien et de maintenance des bâtiments, d'écriture et de mise en œuvre de procédures et de gestion administrative et financière.
- Les échanges avec les trois collectivités de tutelle des musées conventionnés devraient quant à eux démarrer après les élections municipales et permettre de renforcer les partenariats et de confirmer les responsabilités de chacun.

# Développement de la lecture publique

Accompagner les collectivités dans la modernisation des bibliothèques :  
conception et rénovation, mises en réseau, formations,  
circulation des ressources documentaires, actions culturelles, informatisation.



## CHIFFRES CLÉS

**17 129 km**

parcours par la navette en  
72 tournées, pour pourvoir en  
documents 90 structures

**6 845 km**

parcours par le Bibliobus en  
49 tournées, pour pourvoir en  
documents 58 structures

**35 912**

ressources ont été réservées grâce  
aux nouveaux portails informatisés  
des bibliothèques et livrées par la  
navette. Ces ressources sont des  
livres, des CD, des DVD, des supports  
d'animation et des outils numériques

**1 543**

livres audio ont été empruntés

**227 224**

pages vues sur le site internet  
de la bibliothèque

**11 235**

films sont visionnés



## REMISE EN CONTEXTE

Un nouveau Contrat départemental Lecture signé avec l'État soutient les actions en direction des publics éloignés du livre, du fait d'un handicap, de la situation sociale, géographique ou de l'âge. Le dispositif Premières Pages permet d'amplifier les

propositions autour du lien livres et bébés, en partenariat avec les acteurs médico-sociaux. Trois bibliothèques nouvelles ont été accompagnées de la conception à l'ouverture.



## POINTS MARQUANTS 2025

Ouvertes à tous sans conditions d'accès, lieux d'émancipation personnelle autant que de construction démocratique et de mixité sociale, les bibliothèques peuvent revendiquer un rôle culturel, éducatif et social majeur au sein de notre société. Alors que la cohésion sociale et l'accès de tous aux services publics apparaissent comme des enjeux majeurs de politique publique, ce réseau constitue un atout incontestable pour refonder une politique culturelle de proximité.

Pour faire vivre ce maillage dense, le

rôle de la Bibliothèque départementale est essentiel. Son ancrage territorial, notamment dans les territoires les plus isolés, et son expertise en matière d'ingénierie territoriale et culturelle en font un relais incontournable pour diffuser largement une offre culturelle de qualité.

Ainsi, en 2025, la Bibliothèque départementale a desservi **100 bibliothèques**, 45 écoles primaires et maternelles dans les communes dont les points-lecture ou antennes-lecture ont été fermés (les enfants montent dans le

bibliobus et choisissent eux-mêmes leurs livres avec leur enseignant), 29 collèges, 4 lycées et 40 partenaires parmi lesquels la Maison départementale de l'enfance et de la famille (MADEF), des Sites d'action médico-sociale (SAMS), des centres socio-culturels, des crèches, des salons pour les bébés-lecteurs, des festivals.

**11 527 nouvelles personnes se sont inscrites dans une bibliothèque en 2025, et 48 982 personnes ont été recensées comme emprunteurs actifs.**

Dans le cadre du label Bibliothèque numérique de référence, **quatre bibliothèques ont été informatisées** en 2025 : La Machine, Moulins-Engilbert, Chaulgnes et Saint-Amand-en-Puisaye.

Plusieurs communes ont été accompagnées en conseils pour la **rénovation, la construction et l'aménagement de leur bibliothèque**. Moulins-Engilbert a inauguré en janvier 2025 sa nouvelle bibliothèque ; le nombre d'inscrits en 2025 est impressionnant : 377 inscrits fin novembre 2025 pour une commune comptant 1 354 habitants, soit 28 % de la population.

Saint-Honoré-les-Bains a rénové, en cœur de bourg, un ancien restaurant pour le transformer en une bibliothèque moderne qui a ouvert ses portes en janvier 2026, après une préparation de trois années. Est accompagné le projet de Saint-Pierre-le-Moûtier : la bibliothèque en éco-construction (structure bois), située dans le nouvel éco-quartier, ouvrira fin 2026. Accompagnement sur le long terme : la future bibliothèque de La Charité-sur-Loire, dans la salle haute du Prieuré.

La Bibliothèque départementale a **développé l'offre de ressources et de services** (collections adaptées, actions culturelles et formations) en direction de la petite enfance (dispositif Premières Pages) des seniors, notamment des personnes atteintes de déficiences visuelles tardives, des personnes atteintes de troubles dys (dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques). La Bibliothèque départementale poursuit son engagement actif en direction des adolescents : par exemple participation au projet Lecture au collège, co-porté par le festival de littérature contemporaine Tandem et le service Collèges du Département, pour une cohorte de collégiens sur quatre années, en proposant des ateliers ludiques autour du livre plaisir et la découverte de la filière industrielle et artisanale du livre en région.

La Bibliothèque départementale s'est également engagée dans la mise en place de l'action Des Livres à soi, co-portée par le centre socio-culturel de Saint-Saulge, pour trois années.

Le **prix littéraire L'Échappée lecture** connaît un succès grandissant : 9 000 personnes ont participé individuellement ou au sein de 53 structures partenaires, et 5 776 d'entre elles ont voté pour leur livre préféré. 282 classes ont lu les livres.

Autres actions culturelles organisées : **Mois du film documentaire**, édition automne 2025 : **138** participants dans **cinq** structures à Bazoches, Ouroux-en-Morvan, Alligny-en-Morvan, Luzy, Saint-Amand-en-Puisaye, et **6** films soutenus.



## PERSPECTIVES 2026

- Le nouveau Contrat départemental Lecture permettra de déployer de nouvelles formations autour du livre en direction des animateurs de centres de loisirs. La thématique de l'éducation aux médias et à l'information est renforcée par une offre de formations autour du métier de journaliste et autour d'outils d'intelligence collective, afin d'outiller les bibliothécaires sur le développement de l'esprit critique et l'aide au débat citoyen et démocratique, au sein de ce lieu ouvert, gratuit, accessible, anonyme et convivial qu'est la bibliothèque dans les communes.
- Au programme également, réflexion et actions autour de la transition écologique, de la sobriété numérique, du bilan carbone des bibliothèques et d'un grand chantier futur de réaménagement des collections, qui sera plus adapté aux recherches des publics d'aujourd'hui.

# Archives départementales

Collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser  
le patrimoine écrit des Nivernais.



## CHIFFRES CLÉS

**22 350 134**

pages vues sur le site internet des archives départementales <https://archives.nievre.fr>

**3 411 287**

pages d'archives numérisées et mises en ligne sur le site internet

**1 958**

visites en salle de lecture des Archives départementales

**7 583**

ensembles documentaires consultés en salle de lecture

**3 329**

participants aux activités culturelles : visites, ateliers, visites d'exposition, conférences



## REMISE EN CONTEXTE

En 2025, les Archives départementales ont proposé une exposition sur la fin de la Seconde Guerre mondiale dans la Nièvre à l'occasion des 80 ans de la Libération.

En parallèle, la collecte et le traitement des archives se sont poursuivis afin de conserver et rendre accessible la mémoire des habitants du territoire.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Un accompagnement toujours plus proche des services producteurs et une collecte reflétant la variété des archives

Un travail important d'accompagnement a été réalisé sur la dématérialisation des dossiers de la sphère sociale, notamment le dossier d'Aide sociale à l'enfance (ASE), avec la rédaction d'une stratégie de dématérialisation. Des visites de conseil ont été effectuées auprès de producteurs privés d'archives publiques, comme la Fédération des œuvres laïques de la Nièvre (FOL 58) et l'Union départementale

des associations familiales (UDAF). Les Archives départementales se sont également engagées sur un travail auprès des Sites d'action médico-sociale afin de faciliter l'archivage des dossiers.

Plusieurs fonds d'archives ont été collectés. Parmi les archives privées peuvent être signalées celles du château de Saint-Pierre-du-Mont, la collection de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, la correspondance de l'amiral Jacquinot ou encore les archives personnelles de Camille Martin, conseiller général de 1976

à 1988. Concernant les archives publiques, on peut noter la collecte des archives du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (1980-2015), d'archives électorales de la préfecture (1936-2022) et d'un échantillon de dossiers d'élèves du lycée Jules-Renard. Par ailleurs, la commune de La Charité-sur-Loire a effectué un dépôt de ses archives anciennes et modernes (XVI<sup>e</sup> siècle-années 1940).

### **Une poursuite de l'ouverture des fonds au public et de leur diffusion en ligne**

Le classement de plusieurs fonds a été terminé, notamment le fonds local de la Croix-Rouge française, qui documente, en particulier, ses actions pendant la Seconde Guerre mondiale, et le fonds du bailliage de Saint-Pierre-le-Moûtier (archives judiciaires du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle).

L'offre en ligne s'est, par ailleurs, enrichie de nombreux documents, dont l'état civil des années 1923-1924, des répertoires de notaires pour 1949 et des fonds de la bibliothèque. Une partie significative des terriers seigneuriaux de l'Ancien Régime a été mise en ligne en septembre 2025, permettant ainsi de faciliter les recherches généalogiques sur la période antérieure à la Révolution française.

### **Un partenariat pour la conservation et la diffusion de la presse locale**

Des actions de restauration ont été menées sur des exemplaires du Journal du Centre (1944-1955) pour qu'ils soient ensuite numérisés et mis en ligne dans le cadre d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale de France.

### **Une offre culturelle et pédagogique diversifiée**

L'offre culturelle et pédagogique s'est ouverte à de nouveaux partenaires, dont le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Nièvre pour un atelier sur la citoyenneté et le musée de la Résistance en Morvan pour une exposition sur la Seconde Guerre mondiale. Une brochure sur le même thème a été réalisée en partenariat avec la Camosine, et diffusée à plus de 1350 exemplaires. Un rallye-mémoire a été organisé pour les élèves de CM2 et de 3<sup>e</sup>, permettant à près de 600 élèves de découvrir les archives d'une manière différente. Enfin, la salle de lecture a été partiellement réaménagée en espace de conférence, augmentant ainsi la capacité d'accueil et permettant de recevoir un public toujours nombreux aux différentes conférences proposées par les Archives départementales.



## **PERSPECTIVES 2026**

- Les perspectives pour 2026 des Archives départementales de la Nièvre incluent plusieurs projets majeurs. Le travail d'accompagnement des services du Conseil départemental se poursuivra, avec la finalisation des spécifications et la mise en production du versement des dossiers électroniques de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ainsi que l'accompagnement de la dématérialisation du courrier. Un travail sur une politique de collecte des archives électroniques sera également mené.
- Concernant le classement et l'accès aux fonds d'archives, l'inventaire des archives des hypothèques, utiles pour l'histoire des biens immobiliers, sera lancé et une réflexion sur l'accès à l'ensemble des archives contemporaines sera initiée. En matière de conservation, les travaux de désamiantage des archives de la mine de La Machine seront lancés
- Enfin, une exposition sur les archives et le climat sera montée en avril 2026.

# Politique éducation et enseignement supérieur

Assurer le bon fonctionnement des collèges en leur allouant les moyens humains et financiers et entretenir un dialogue régulier avec les établissements.



## CHIFFRES CLÉS

**7 133**

**élèves** dans les 30 collèges publics de la Nièvre pour l'année scolaire 2025-2026

**214**

**adjoints techniques territoriaux** des établissements d'enseignement (ATTEE) dans les collèges

**25 000 €**

consacrés au financement des projets pédagogiques des établissements

**2 521 081 €**

consacrés par la direction au fonctionnement des collèges (hors masse salariale ATTEE)

**10**

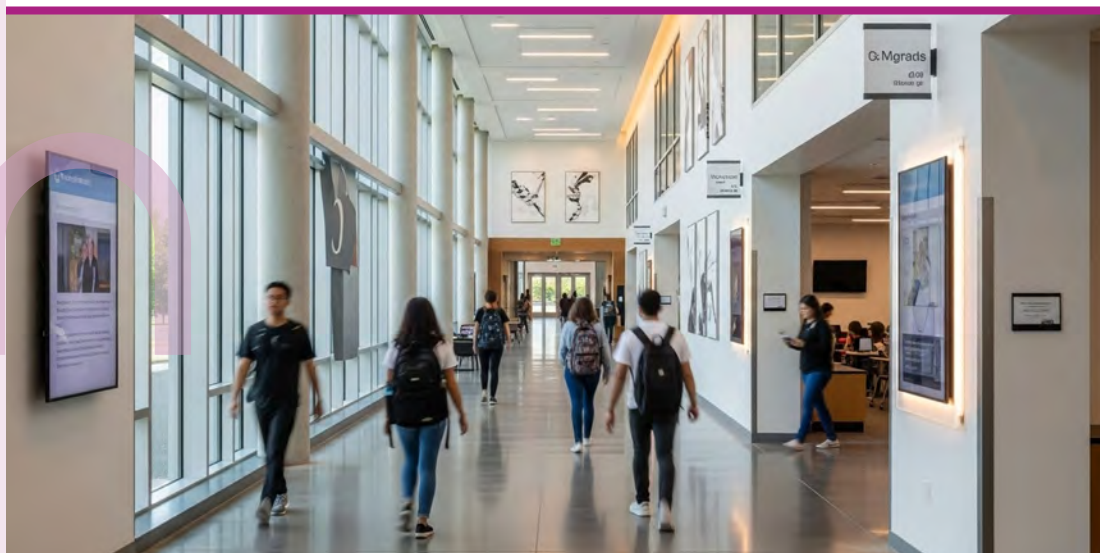
**procédures de recrutement** sur des postes d'ATTEE (entretien, maintenance et restauration) et de coordinateur budgétaire



## REMISE EN CONTEXTE

La direction tisse des liens étroits avec les 30 collèges publics. Par l'allocation de moyens financiers, elle veille à ce que les collèges fonctionnent et mènent à bien leurs projets pédagogiques. Par l'allocation de

ressources humaines, elle veille à l'entretien des locaux et à une restauration scolaire de qualité. Elle contribue à l'ouverture des collèges avec la démarche Collège de demain.



## POINTS MARQUANTS 2025

**Sur le plan des relations entre la direction et les établissements**, différents temps de rencontres se sont tenus lors de l'année écoulée. La réunion des principaux du 10 décembre 2025 a permis de présenter les grandes orientations de la collectivité concernant les collèges, et la journée des secrétaires généraux du 16 octobre 2025 a permis aux établissements de poser leurs questions d'ordre technique aux services. La deuxième édition du dialogue de gestion entre le Département et les collèges s'est tenue entre les mois d'avril

et juin 2025. Elle a permis la construction de feuilles de route bilatérales au sein desquelles figurent les thématiques qui gouvernent la relation entre la collectivité et les établissements.

**Concernant Collège de demain**, l'accompagnement des 15 collèges engagés dans la démarche s'est poursuivi. L'élaboration d'un mécanisme de cofinancement, via le programme d'État Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT)

a sécurisé et donné de la visibilité aux collègues porteurs de projets pour 2026 et 2027. Enfin, la mission Collège de demain a continué la démarche visant à développer les partages d'usages en collège.

**Sur le plan des ressources humaines**, les trois équipes d'agents volants sont constituées, avec huit agents sur les neuf attendus.

Fin août 2025, des temps d'échanges ont été mis en place avec tous les agents des 30 collèges, réunis par bassins géographiques, afin de les associer au projet de direction : référentiel de maintenance, niveaux de services.

**Sur le plan financier**, l'année 2025 est marquée par la poursuite de la démarche d'ingénierie budgétaire de la direction pour soutenir les collèges et les aider à amortir la hausse des dépenses d'énergies. En 2025, la collectivité a versé 2,265 M€ de dotation globale de fonctionnement, 218 528 € de dotations complémentaires énergies et 25 000 € au titre du cofinancement des projets pédagogiques des établissements.

**Concernant la restauration scolaire**, 1 056 096 repas ont été produits dans les 25 cuisines des collèges publics. La réalisation de la deuxième enquête de restauration scolaire a mis en exergue une part de produits locaux avoisinant les 37 % dans les six principales familles de produits (boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes et épicerie).

De plus, des travaux ont été réalisés afin de permettre à la restauration scolaire du collège Aumeunier-Michot de

La Charité-sur-Loire d'assurer l'export de repas en liaison chaude aux écoles de la commune.

La direction a relancé le réseau des cuisiniers afin de réunir régulièrement ces derniers dans une démarche d'écoute, de dialogue et de projets.

Enfin, sur l'année scolaire 2024/2025, une dépense globale d'un montant de 93 945 € au titre du chèque restauration a permis aux familles de 887 collégiens demi-pensionnaires ou internes, boursiers d'État et domiciliés dans la Nièvre, de bénéficier de cette aide.

**Concernant l'enseignement supérieur**, la direction y a consacré un budget de 138 410 € 2025. Le Département poursuit une politique volontariste de soutien à l'enseignement supérieur et a fait le choix de rediriger certains financements au profit de la restauration universitaire, afin de répondre au besoin croissant des repas à 1€ pour les étudiants. La direction s'inscrit également dans les priorités données à la vie étudiante et aux formations de santé, médicales et para-médicales. Ainsi, 25 710 € ont été octroyés au Campus connecté de Nevers, 42 000 € pour la formation PASS (plus 3 900€ de financement pour assurer l'aspect technique de la maintenance) et 5 000 € pour le CNAM. Enfin, 49 800 € ont été dédiés à la restauration universitaire. De plus, la direction a participé au suivi de la mise en place de la Maison des étudiants en plein cœur de Nevers et a contribué à la préparation du Salon de l'enseignement supérieur pour 2026.



## PERSPECTIVES 2026

**L'année 2026 sera principalement consacrée à la mise en œuvre d'un plan d'actions qui aura un impact sur le fonctionnement des collèges :**

- poursuivre le dialogue de gestion et la contractualisation avec les collèges ;
- poursuivre le dialogue de gestion et la contractualisation avec les collèges, en plus de groupes de travail sur le calcul des parts mobilité et contrats de maintenance de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ;
- mettre en œuvre l'appel à projet Prévention des risques professionnels des métiers techniques et d'entretien ;
- créer une équipe d'agents volants en maintenance, en copilotage avec la direction du Patrimoine bâti ;
- poursuivre le développement de l'approvisionnement en circuits courts et produits locaux, en lien avec le projet de Rungis Rural, et renforcé par le recrutement de la référente Approvisionnement local et de qualité ;
- créer des groupes de travail pour l'élaboration d'un plan de maîtrise sanitaire commun à toutes les restaurations scolaires des collèges.

# Politique jeunesse

Mettre en place la politique jeunesse du Département dans le cadre de la démarche globale Imagine la jeunesse.



## CHIFFRES CLÉS

**300**

**jeunes** ont participé aux cinq réunions publiques de la saison 3 d'Imagine la jeunesse.

**100**

**jeunes** ont bénéficié de l'aide au permis de conduire.

**11**

**jeunes** ont reçu l'aide du Département sur le dispositif Initiatives Jeunes en vue de financer leur projet.

**23**

**jeunes** ont profité de l'aide à la mobilité internationale pour un montant total de 9 000 €.

**4**

**stagiaires** et services civiques accueillis au sein du service Jeunesse.



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département fait de la jeunesse l'une des priorités de sa politique et l'inscrit dans les orientations d'Imagine la Nièvre ! avec un volet dédié grâce à la démarche Imagine la jeunesse. Elle concerne les 11-30 ans sur les questions de mobilité,

d'emploi, de formation et d'engagement citoyen. Pour l'année 2025, la collectivité lui a consacré la somme totale de 154 000 €.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Imagine la jeunesse

L'année 2025 a été marquée par la saison 3 d'Imagine la jeunesse, démarche de dialogue et d'écoute avec les jeunes du territoire. À l'issue des cinq réunions publiques qui se sont déroulées à La Charité-sur-Loire, Clamecy, Corbigny, La Machine et Fourchambault, plus de **300** jeunes Nivernaises et Nivernais ont pu faire part de leurs aspirations et de leurs problématiques aux élus, et ont su mettre en relief des éléments significatifs qui permettent d'envisager leur propre avenir sur le territoire. L'ensemble a donné lieu aux

deuxièmes propositions pour la jeunesse. **21 jeunes** ont bénéficié d'un suivi par la Bande des moins jeunes qui ne cesse de s'élargir avec un vivier composé d'environ **135 membres** (chefs d'entreprise, responsables d'association, retraités de l'agriculture ou de l'enseignement, infirmier psy, sapeurs pompiers, etc.) susceptibles de leur donner un coup de pouce, des conseils ou des contacts.

### La deuxième Fête de la jeunesse

La deuxième Fête de la jeunesse s'est tenue à l'Espace Stéphane-Hessel de Nevers

**mercredi 26 novembre 2025.** L'événement a réuni plus de **315** personnes (dont **175** jeunes âgés de 12 à 30 ans et **103** partenaires associatifs et institutionnels). Cinq temps forts ont ponctué la journée : stands animés par les partenaires, confrontation amicale autour de la « Battle qui résonne » entre jeunes et Bande des moins jeunes, remise des prix Initiatives Jeunes, lancement du 5e numéro du Mag Jeunes et témoignages des jeunes sur les dispositifs jeunesse que propose le Département.

### Le Mag Jeunes

Le 5<sup>e</sup> numéro a donc été présenté lors de la Fête de la jeunesse. Au total 16 articles composent ce Mag Jeunes produit par **60 jeunes** Nivernais, qui se sont exprimés sur la notion d'engagement, sur le développement de la culture et du sport dans la Nièvre et sur les questions de société. Durant le lancement, huit jeunes ont apporté leur témoignage. Les articles peuvent être consultés sur le site <https://magjeunes.nievre.fr/>

### Le Conseil départemental jeune et citoyen (CDJC)

Pour l'année 2025, 35 élus des classes de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> de 16 collèges organisés en cinq territoires (Nevers, Cosne-sur-Loire, Decize, Château-Chinon, Clamecy) ont travaillé sur la mise en place de plaidoiries argumentées autour des sujets liés au handicap, à la solidarité et au déplacement. Ils les ont présentées devant un jury composé d'élus du Département et de personnalités publiques (dont Geneviève Garrigos, conseillère municipale de Paris et ancienne présidente d'Amnesty International France), le 17 juin 2025. Le CDJC s'est clôturé sur cet événement et n'a pas été renouvelé à la rentrée scolaire suivante.

### L'Observatoire des jeunes citoyens

Successeur du CDJC, cet espace est proposé aux jeunes

Nivernais qui souhaitent « faire bouger la Nièvre » et devenir acteurs de leur territoire. Il est ouvert aux 15-30 ans et découle de la démarche Imagine la jeunesse. Il vise à explorer et diffuser les propositions pour la jeunesse, mais aussi à assurer le suivi des actions mises en place. Le lancement a eu lieu le 5 novembre 2025. Il a rassemblé une vingtaine de jeunes <https://www.youtube.com/watch?v=ESm8j0qVhfs> qui ont pu bénéficier d'une présentation de la démarche, en présence d'élus, au sein du Département.

### Programme CIVITEC (Citizen and civic inclusion and the digital Transformation of public decision-making processes)

Le Département, partenaire du programme Interreg Europe CIVITEC a organisé la 4e Rencontre interrégionale du programme CIVITEC, les 12 et 13 juin 2025, à Lormes. La rencontre a mobilisé au total **50 personnes** comprenant partenaires et agents de la collectivité. **34 personnes** ont participé au séminaire qui s'est tenu aux Archives départementales. L'événement s'inscrit dans la continuité des rencontres interrégionales qui se sont tenues à Chypre, en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Slovaquie, etc. Les rencontres permettent le partage d'initiatives locales ayant trait à la démocratie participative.

### Dispositifs d'aide aux jeunes

En 2025, le Département a consacré **48 000 €** pour financer : **les formations (BAFA/BAFD) pour 51 jeunes** de 17 à 25 ans (**4 000 €**) ; **l'aide au permis de conduire pour 100 jeunes** de 15 à 25 ans (**30 000 €**) ; **le Pass à l'international pour 23 jeunes** de 16 à 30 ans (**9 000 €**) ; le dispositif Initiatives Jeunes pour **11 jeunes** de 16 à 30 ans (**5 000 €**).



## PERSPECTIVES 2026

- Le développement de l'**Observatoire des jeunes citoyens**.
- Le **redéploiement de la démarche Imagine la jeunesse**.
- Le lancement du dispositif **Service d'accompagnement citoyen de la jeunesse**.
- La **3<sup>e</sup> Fête de la jeunesse** avec l'édition du 6<sup>e</sup> numéro du *Mag Jeunes*.
- **Les rencontres des partenaires du programme CIVITEC** et la création d'un « serious game » portant sur les deuxièmes propositions pour la jeunesse construit en lien avec les étudiants de l'ESAAB et l'Observatoire des jeunes citoyens.
- La mise en place de la **Bande des plus jeunes**.
- **Création d'un outil d'accompagnement de suivi des jeunes et cartographie de la Bande des moins jeunes**.
- **Mobilité** : mise à disposition de quatre **scooters** à des structures à vocation d'accompagnement vers l'insertion professionnelle et augmentation de l'enveloppe dédiée à **l'aide au permis de conduire**.

# Itinérances et activités de pleine nature

Développer les activités de pleine nature, en maîtrise d'ouvrage directe (véloroutes) ou en apportant une aide technique et financière aux autres collectivités et associations.



## CHIFFRES CLÉS

**606 km**

**de grandes randonnées pédestres :**

chemins de Compostelle par Vézelay, le GR3, la Loire sauvage à pied, la traversée du Morvan à pied, etc.

**288 km**

**de véloroutes**, dont 7 km créés en 2023 entre Nevers et Fourchambault sur l'EuroVelo 6

**125 km**

**de Grande traversée du Massif central à VTT** : 55 km gérés par le Département, 70 km par le Parc du Morvan



## REMISE EN CONTEXTE

Le Département coordonne l'aménagement et la gestion des grands itinéraires de randonnées sur son territoire, par l'intermédiaire du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires qu'il anime depuis 2006. Il a renouvelé sa stratégie Nature active 2023-2028<sup>1</sup> le 27 septembre 2023.

1. <https://nievre.fr/cadre-de-vie/sport-loisirs/les-activites-de-pleine-nature-apn/>



La commune  
garante des chemins ruraux  
et de leur avenir



## POINTS MARQUANTS 2025

La stratégie Nature active 2023-2028 et son règlement d'intervention ont été adoptés en septembre 2023 par l'assemblée départementale, dont elle décline la politique d'activités de pleine nature.

### Les projets achevés en 2025 :

- Le livret *La commune garante des chemins ruraux et de leur avenir*<sup>2</sup> a été édité par les soins du Département et diffusé à l'ensemble des communes de la Nièvre. Cette publication cherche d'une part à montrer l'intérêt de ces

chemins pour de multiples usages, et d'autre part à rappeler les moyens qu'une commune peut mettre en œuvre pour les conserver, les entretenir et les transmettre aux générations futures. Au printemps 2025, le livret a été présenté et a fait l'objet de discussions à trois reprises : à Decize, lors d'un Lundi de l'environnement, à Dompierre-sur-Besbre (Allier) lors du festival du cinéma nature, et dans la commission randonnée de la communauté de communes Bazois Loire Morvan.

- Les livrets consacrés aux balades à pied et à vélo, faciles, balisées et s'adressant à un public familial non expert de la randonnée ont été remaniés avec Nièvre attractive. Chaque brochure rassemble 24 balades, soit deux par intercommunalité. La Nièvre, balades à pied et La Nièvre, balades à vélo sont imprimés à 3 000 exemplaires chacun et diffusés auprès des visiteurs et des habitants de la Nièvre, principalement dans les offices de tourisme et sur leurs sites internet.
- Afin de sécuriser les baignades de la Nièvre, un panneau type d'information du public a été proposé aux communes responsables de baignades surveillées. Celui-ci a été adopté par les communes de La Nocle-Maulaix, Chevenon, Clamecy et Nevers. Par ailleurs, un panneau d'information sur la qualité des eaux de baignade a été installé à l'étang de Baye par les services du Département.
- Après sa création en 2024 avec un prestataire extérieur, la Route des grands lacs du Morvan a été promue via l'animation de sa page Facebook par les services du Département (11 posts, 30 000 vues). D'après les comptages automatiques, cet itinéraire vélo de 260 km en boucle entre Nevers, les plans d'eau du centre Nièvre et du Morvan a maintenu sa fréquentation de quelques milliers de cyclistes en 2025.
- Sur la commune d'Ouroux-en-Morvan, l'association Les Chemins d'Ouroux a créé le Chemin du Tacot, sentier de randonnée sur l'ancienne voie ferrée de Corbigny à Saulieu. Le Département a soutenu cet aménagement par la mise à disposition de parcelles lui appartenant. Pour prolonger l'itinéraire, un comité de pilotage porté par le Parc du Morvan, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs a vu le jour en 2025 avec les communes traversées par l'ancienne voie ferrée, pour prolonger la démarche et envisager l'aménagement de l'intégralité du linéaire entre Corbigny et Saulieu.

2. [https://www.calameo.com/read/006592662b50ba89a164b#google\\_vignette](https://www.calameo.com/read/006592662b50ba89a164b#google_vignette)



## PERSPECTIVES 2026

- Une étude de plan de circulation hors agglomération favorable aux cyclistes et piétons est conduite avec le CEREMA dans le secteur des lacs des Settons et de Pannecièrre. Elle doit étudier plusieurs itinéraires entre les bourgs proches des lacs et les tours des lacs pour aboutir à des propositions qui modifient les règles de circulation sur certaines routes. Ainsi, la mise en voies vertes sauf riverains, le sens unique et la limitation de vitesse pourront rendre plus attractifs et sécurisés les déplacements à pied et à vélo pour les habitants et les touristes.
- La base de loisirs Activital de Baye ne rouvrira pas en 2026. Les collectivités ont cependant décidé de porter un minimum d'activités sur le site, notamment sur le plan d'eau de Baye : baignade surveillée, location de canoës, pédalos, paddles, point d'information touristique, petite restauration. Il s'agira de conserver l'attractivité du site avant d'engager un nouveau développement de ce lieu stratégique pour le tourisme local, le tourisme fluvial et le Tour de Bourgogne à vélo.





## COMMISSION FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

### Président(e) :

- Michel SUET

### Membres :

- Michel MULOT
- Daniel BARBIER
- Joëlle JULIEN
- Séverine BERNARD
- Justine GUYOT
- Blandine DELAPORTE
- Patrick BONDEUX
- Anne-Marie CHÊNE
- Jean-Luc GAUTHIER

### THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Finances, RH, marchés publics, juridique, informatique, contrôle de gestion, évaluation, SDIS

# 4

# Identité visuelle et imprimerie

Répondre aux demandes de conception et d'impressions de documents et de supports des services de la collectivité et de l'identité visuelle



## CHIFFRES CLÉS

**2 277**

demandes de travaux

**933 408**

de copies couleurs

**300 000**

impressions en noir

**171 000 €**

de budget pour le service



## REMISE EN CONTEXTE

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement du parc machine d'impression couleur. Le choix s'est porté sur une presse numérique arrivée en début d'année, suivie d'un traceur en mai - équipement acquis via le groupement d'intérêt public Résah.

La conception graphique est toujours

sollicitée par l'ensemble des services de l'institution. Une vigilance accrue du service PAO a été déployée pour limiter l'usage par les agents de logiciels inadaptés pour la conception de visuels qui impliquent des impressions et donc la gestion de l'image du Conseil départemental auprès du grand public et des partenaires.



## POINTS MARQUANTS 2025

L'ensemble des agents de l'imprimerie a mis ses compétences en commun afin de limiter la gâche papier générée par certaines impressions. Il propose désormais quelques goodies; cette production permet de faire quelques petites économies au service Communication, et certains objets promotionnels rencontrent un franc succès auprès du public et des associations.

Le service PAO, toujours très sollicité, a su assurer des demandes en forte augmentation avec une réactivité toujours au rendez-vous.

L'arrivée du traceur a suscité un grand intérêt pour de nombreux services. Cette machine est réservée exclusivement à la communication pour le grand public. Toutes demandes d'impression grand format doivent obligatoirement passer par

le service Communication et sont soumises à condition. Elles peuvent faire l'objet d'une facturation en interne afin de pouvoir commander les matières et supports nécessaires.

Comme chaque année, de nombreux partenaires et associations ont fait appel aux services de l'imprimerie pour réaliser leurs supports de communication. Pour l'année 2025, plus de 400 demandes ont été traitées directement par les agents de l'imprimerie, qui mettent

leurs compétences au service de ces acteurs nivernais. Cette action s'est poursuivie en 2025, prenant tout son sens pour soutenir ces structures parfois durement touchées par le contexte économique.



## PERSPECTIVES 2026

- Une réflexion est en cours pour renouveler une partie du parc de finition et presse obsolètes.
- Une mise à jour est en cours pour les demandes de travaux.
- Une structuration des processus de sollicitations du service est en projet.
- La charte graphique sera présentée dans le courant de l'année.
- Pour améliorer la visibilité du Conseil départemental, de nouveaux formats d'impression pourront être proposés.

# Ressources humaines

Appliquer les textes relatifs à la paye, à la carrière, à la formation, mais aussi développer des conditions de travail optimales pour favoriser le bien-être au travail et contribuer à un service public de qualité.



## CHIFFRES CLÉS

**- 6,85 %**

**de recrutements** par rapport à 2024 : 1 673 demandes d'emploi, 136 recrutements (89 externes et 47 mobilités internes), 108 accueils de stagiaires et 13 apprentis

**22**

**mandats d'action sociale** : 7 aides remboursables (2 500 €) et 15 dossiers de secours (7 100 €), 8 737 états de frais de déplacement pour 2 478 405 km roulés (véhicules personnels) ; 60 agents ont bénéficié d'une participation à leur abonnement de transport, 74 agents ont bénéficié des tickets mobilités et 93 agents ont bénéficié des forfaits mobilités durables

**13**

**instances paritaires** : 7 comités sociaux territoriaux, 3 formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, 2 commissions administratives paritaires, 1 commission consultative paritaire

**17**

**conseils médicaux**, 71 dossiers d'études d'ergonomie des postes, 685 visites médicales et 33 visites médicales permis poids lourds, 1 402 arrêts de travail

**2 245 615**

**pages vues** sur l'IntraNièvre

**6 641**

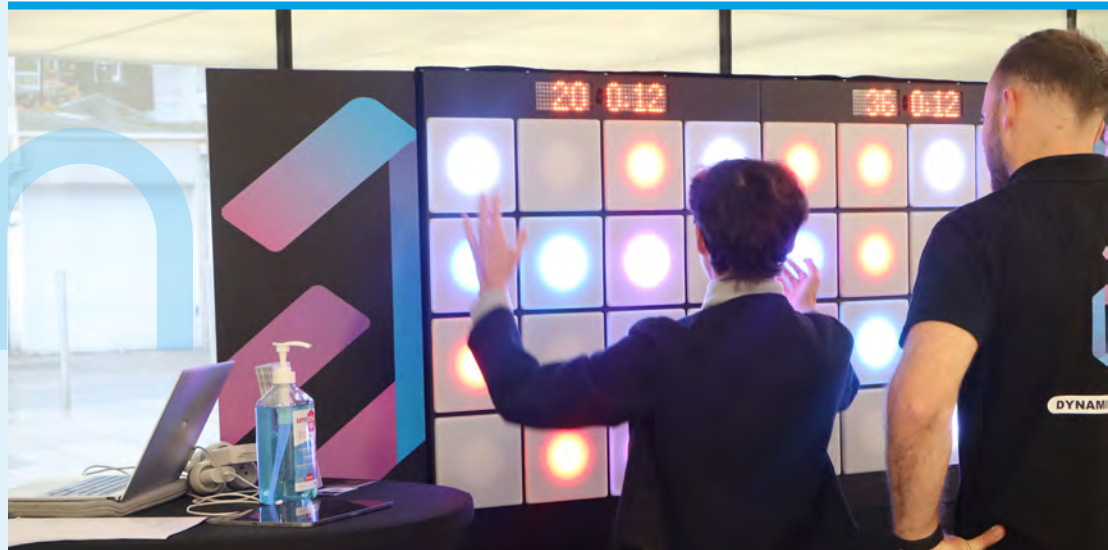
**jours de formation**, 3 911 départs en formation



## REMISE EN CONTEXTE

L'année 2025 a vu se mettre en place plusieurs actions concrètes engagées dans le cadre du Pacte de progrès social, démarche initiée en 2024 pour accompagner au mieux les agents dans l'exercice de leurs missions, et pour continuer de développer des conditions

de travail favorables à l'épanouissement professionnel : adhésion au Comité national d'action sociale (CNAS), recrutement d'une équipe de remplacement dans les collèges, mise en place d'un coffre-fort numérique, actions en faveur du vélo, etc.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Visioconférence avec le président du Département

Organisé par le service Communication interne, dans l'objectif que les agents puissent avoir des points de rencontre réguliers avec les élus, un nouveau format a vu le jour : la visioconférence avec le président. Ce format de 90 minutes a été initié pour la première fois en 2025, dans un climat d'inquiétude face aux incertitudes entourant la préparation du budget. Les agents ont ainsi pu poser leurs questions librement à Fabien Bazin, ainsi qu'à Joëlle Julien, vice-présidente en charge de l'administration générale, des ressources

humaines et du dialogue social, et à Daniel Barbier, vice-président en charge des finances et des achats.

### Comité national d'action sociale (CNAS)

Le Département a adhéré au CNAS le 1<sup>er</sup> janvier 2025, dans l'objectif de proposer aux agents de la collectivité et aux retraités le souhaitant (135 ont adhéré) des prestations sociales et de loisirs couvrant un champ plus large que ce que pouvait proposer le Comité des œuvres sociales du Département de la Nièvre (COSDEN). À l'issue d'une première année d'adhésion, le taux d'utilisateurs se monte à 60,98 % (1 154

bénéficiaires) et le taux de consommation de la cotisation à 89,36 %. Ces très bons résultats devront être consolidés en 2026 avec l'objectif d'augmenter encore le nombre d'utilisateurs.

À titre d'exemple :

- 47 agents ont bénéficié de prêts sociaux auprès de la Banque française mutualiste,
- 29 agents ont obtenu la prestation "enfant handicapé",
- 571 prestations "rentrée scolaire" ont été octroyées (dont 186 pour des étudiants),
- 758 dossiers "plan épargne de chèques vacances" ont été constitués.

### **Deuxième édition de la journée Qualité de vie et Conditions de travail (QVCT)**

Le 6 novembre 2025, cette deuxième édition de la journée QVCT a été organisée à Nevers par le service Conditions de Travail et Relations sociales sur le thème du risque routier. Les agents ont eu accès à des stands et ateliers relatifs à la prévention de ce risque. Exemples : un mur interactif pour tester ses réflexes dans différentes circonstances, un « test-choc » simulant les conséquences d'une collision, des temps d'échanges collectifs avec les sapeurs-pompiers de la Nièvre et avec un expert en assurance sur les bons réflexes à adopter en cas d'accident, un simulateur de conduite pour expérimenter la réaction d'un véhicule face à des situations complexes, etc. Plus de 120 agents ont participé à cet événement, dont une déclinaison délocalisée sera organisée en 2026.

### **Séminaire de l'encadrement de la direction du Patrimoine routier et des Mobilités sous le signe de l'innovation**

Ce séminaire s'est tenu le 13 novembre 2025 à la Cité scolaire de Decize ; il a rassemblé une quarantaine de cadres. L'animation, portée par le Centre national de la fonction

publique territoriale (CNFPT), a été assurée notamment par des intervenantes du Réseau de l'innovation publique de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Articulé en deux temps, il a abordé le management intergénérationnel et ses subtilités, puis présenté le « flash codéveloppement », outil basé sur l'intelligence collective qui a pour objectif de travailler entre pairs à la résolution de problématiques managériales.

Ce séminaire est accompagné d'une offre de formation annuelle permettant de compléter la démarche d'accompagnement des cadres.

### **Des outils de formation toujours renouvelés**

Afin d'accompagner les agents dans la compréhension des dispositifs complexes de formation, des fiches pratiques ont été élaborées depuis plusieurs années, venant compléter le règlement de formation. Cette boîte à outils s'est enrichie d'un webinaire portant sur les formations statutaires à caractère obligatoire méconnues des agents et ayant un impact important à plusieurs moments de la carrière.

### **La mise en œuvre du coffre-fort numérique**

Depuis le 1er mai 2025, les agents et élus de la collectivité peuvent recevoir leurs bulletins de paie via un coffre-fort numérique.

Ce coffre-fort numérique est un outil sécurisé qui permet de stocker à vie, de classer et retrouver facilement des fichiers dématérialisés. Chaque mois, le service Carrières-Paies y dépose les bulletins de paie. L'agent a également la possibilité de l'utiliser pour déposer des documents administratifs (factures, avis d'imposition, etc.) ou personnels (photos, courriers, etc.). Cet espace appartient à l'agent et est totalement gratuit pour lui ; il garantit un haut niveau de confidentialité et de protection des données stockées.



## **PERSPECTIVES 2026**

### **■ Nouveaux arrivants**

Organisé par la Communication interne, le parcours d'intégration sera revu en 2026 sur 2 jours, contre 1 journée actuellement, afin de faciliter l'intégration grâce à une information, dès la prise de poste, sur les missions des services supports et certaines procédures, et d'acquérir dans un second temps une connaissance plus fine des missions de la collectivité.

### **■ Conditions de travail**

Lauréat d'un appel à projet du Fonds national de prévention (FNP), sur la prévention des risques professionnels des métiers techniques et d'entretien, le Département va axer son projet sur l'amélioration des conditions de travail des agents des collèges. Le travail sera mené sur 3 ans : élaboration du diagnostic en 2026, mise en œuvre d'un plan d'actions en 2027/2028. La collectivité peut espérer un financement conséquent du FNP.

### **■ Cartographie des métiers**

En 2024, les postes de la collectivité ont été répertoriés et leurs intitulés harmonisés.

En 2026 le contenu des fiches de poste sera revu de façon participative afin de préciser les missions constituant un « cœur de métier » et les attentes de la collectivité en termes de compétences.

### **■ Réexamen du régime indemnitaire**

En application de la réglementation, le montant de l'indemnité de fonctions et de sujétions doit être réexaminé au moins tous les 4 ans en l'absence de changement de fonctions. Dans le cadre du Pacte de progrès social, un travail sera mené en 2026 avec les organisations syndicales afin de déterminer les critères de réexamen et les montants envisagés.

# Dossiers transversaux

Suivre des dossiers intéressant l'ensemble des agents, en lien avec la direction des Ressources humaines et le Pacte de progrès social élaboré dans la collectivité.  
Mettre en œuvre le RGPD et faciliter l'accès aux documents administratifs.  
Assurer la chefferie de projet sur la Gestion électronique des courriers (GEC).



## CHIFFRES CLÉS

**235**

traitements inscrits au registre

**50**

agents participants à la formation

« Appréhender le RGPD »

**+ 34 %**

de fréquentation des agents  
du Département à l'Agora

**+ de 350 000 €**

de prestations distribuées  
par le CNAS



## REMISE EN CONTEXTE

La collectivité a poursuivi la conduite des dossiers transversaux ayant trait à l'action sociale en faveur des agents, dans le cadre notamment du Pacte de progrès social. La collectivité s'engage à traiter les données des usagers et de ses agents

en respectant le Règlement général sur la protection des données (RGPD). La déléguée à la protection des données est également personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA).



## POINTS MARQUANTS 2025

### En matière de protection des données

La production d'un registre « type » par Départements de France, auquel a contribué la déléguée à la Protection des données (DPO) a permis de détecter des traitements de données non identifiés au sein des services départementaux. Des échanges se sont déroulés avec les directions durant les premiers mois de 2025, pour qualifier le niveau de risque de ces traitements et les intégrer au registre. Des analyses d'impact ont été engagées pour se mettre en conformité.

Une deuxième édition de la formation « Appréhender le RGPD », proposée en 2023, a eu lieu en septembre 2025, avec une conférence assurée par un avocat spécialisé dans le domaine et une intervention des Archives. La seconde journée a vu la DSIN parler de cybersécurité et d'intelligence artificielle.

### Projet de Gestion électronique des courriers (GEC)

Après du parangonnage auprès d'autres collectivités et des démonstrations d'outils,

le projet de GEC est entré dans une phase très active en 2025 avec le choix d'un prestataire. La chefferie de projet, attribuée à la DPO, a conduit à une mise en sommeil des travaux relatifs au RGPD. L'animation des groupes de travail, la tenue des ateliers de spécification, la formation dispensée aux futurs utilisateurs, les relations avec le prestataire, et le suivi du projet ont engendré une grosse activité pour la chargée de mission durant les huit derniers mois de 2025.

### **Pacte de progrès social**

- Suivi des contrats labellisés des agents sur la prévoyance.
- Préparation, pour le 1<sup>er</sup> janvier 2026, du dispositif de participation aux contrats en santé des agents.
- Suivi de l'adhésion au CNAS et de l'évolution de l'appropriation par les agents, participation aux réunions.
- Suivi des autres dossiers : avancement du dossier vélo, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, santé des femmes.

### **Autres dossiers**

- Réalisation d'un questionnaire à destination des agents sur le télétravail.
- Réalisation d'un questionnaire sur le bilan carbone.
- ARNIA (Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle), suivi des réunions,
- Sapeurs-pompiers volontaires : suivi des engagements.
- Restaurant interadministratif Agora : participation aux réunions.
- Participation au réseau des Ambassadeurs du climat.



## **PERSPECTIVES 2026**

- La mise en production du logiciel de GEC dans l'institution devrait permettre à la DPO de pouvoir se consacrer de nouveau au RGPD durant 2026 et de finaliser les analyses d'impact relatives à la protection des données (AIPD) engagées en 2025.
- Un soutien aux équipes de la DSIN et du pôle Courrier est toutefois envisagé durant les premiers mois de 2026 lors de mise en production du logiciel de GEC.
- Poursuite du Pacte de progrès social : réflexion, propositions, hypothèses financières sur le futur contrat obligatoire de prévoyance, bilan des renforts recrutés sur les routes pour libérer les sapeurs-pompiers volontaires pendant le temps de travail, développement de la prise de conscience des agents aidants, concrétisation du partenariat avec l'ASEM sur le vélo, etc.

# Pilotage, performance, évaluation et financements externes (MIPPEFI)

Réaliser des analyses financières, rechercher des financements européens, gérer une enveloppe FSE+ et effectuer du contrôle de gestion font partie des attributions de la MIPPEFI.



## CHIFFRES CLÉS

**59**

dossiers FSE+ programmés à fin 2025

**3 955**

Nivernais accompagnés à l'aide du FSE+

**100 000 €**

de subvention FEDER Massif central pour le projet de valorisation de la gestion durable de la ressource en eau sur les étangs de Baye et de Vaux

**22 M€**

de DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) pour 2025, marquant une progression régulière depuis trois ans



## REMISE EN CONTEXTE

Les missions comprennent l'établissement de diagnostics sous des perspectives organisationnelles, financières, méthodologiques, et accompagnent la conduite des plans d'actions qui en

découlent. Ces missions sont spécifiques à certains champs de compétences ou transversales à toute la collectivité.



## POINTS MARQUANTS 2025

La programmation des crédits délégués au Département de la Nièvre, dans le cadre de la subvention globale du **Fonds social européen + (FSE+) 2022-2025**, s'est poursuivie en 2025. Au 31 décembre 2025, l'objectif de programmation assigné dans la convention de subvention globale FSE+ a largement été dépassé (4 998 215 € de FSE+ ont été programmés depuis 2022 contre un objectif de 4 538 866 €). L'année 2025 a été consacrée à la réalisation de 15 contrôles de service fait, contribuant à l'atteinte de 109 % de la cible de remontée de dépenses. L'audit du système de

contrôle et de gestion mis en place pour la gestion du FSE+, initié par la direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), a conclu à un fonctionnement correct avec des améliorations nécessaires. Ainsi, pour renforcer l'équipe dédiée à cette mission, un marché d'assistance technique a été lancé fin 2025. Le recours à un prestataire en 2026 permettra de davantage sécuriser la gestion des crédits FSE+ en respectant la séparation fonctionnelle exigée par les fonds européens.

Concernant la mission Europe et Financements externes, l'année 2025 a été marquée par l'obtention d'une subvention du Fonds européen de développement régional (FEDER) sur le volet du Massif central. En effet, de nombreuses communes du Morvan ou proches de celui-ci sont éligibles aux enveloppes budgétaires liées au Massif central. Cela nous a permis de travailler avec les services départementaux de l'eau, afin de valoriser la gestion durable de l'eau sur les étangs de Baye et de Vaux. Ce projet, qui a été retenu et programmé, comprend le recrutement d'un ETP sur deux ans afin d'établir un diagnostic de vulnérabilité et de créer une instance locale de gouvernance de gestion partagée de la ressource en eau. La subvention du FEDER s'élève à 100 000 euros.

En outre, une démarche de mécénat a été lancée, après la validation par l'assemblée départementale, avec une charte éthique permettant d'encadrer les règles juridiques et financières. Plusieurs projets sont propices à l'obtention de mécénat dans la culture, le volet environnemental, le social, etc. Une prospection auprès des fondations de mécénat est en cours afin d'espérer une première recette pour cette année.

Pour la mission Contrôle de gestion, l'année 2025 s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec la poursuite de la tenue et l'analyse des tableaux de bord mensuels de suivi budgétaire. Une attention particulière est apportée aux indicateurs majeurs que sont les dépenses RH, « assfam » (assistants familiaux), PA-PH, famille-enfance, ainsi que les recettes DMT0 (Droits de mutation à titre onéreux) et TSCA (Taxe spéciale sur les conventions d'assurance), notamment. De la même manière, la tenue des tableaux de suivi par CDR, opération, programme est également assurée afin de disposer d'un historique des dépenses concernées et ainsi d'améliorer les exercices d'analyse et de prévisions. L'année a été marquée par la mise en œuvre du dossier relatif à la responsabilité des gestionnaires publics, qui devrait se finaliser au cours de l'année 2026. Enfin, le rattachement de l'analyse financière des structures sollicitant le Département dans le cadre de garantie d'emprunt constitue une nouvelle mission abordée en fin d'année par la mission Contrôle de gestion.



## PERSPECTIVES 2026

- La tranche conditionnelle 26-27 des crédits FSE+ (2 107 050 €) a été intégrée par avenant à notre convention FSE+ lors du Comité régional de programmation du 9 décembre 2025. Les appels à projet ont été lancés lors du dernier trimestre pour programmer les nouvelles opérations sur les années 2026 et 2027. Il s'agira également en 2026 de finaliser les contrôles de service fait des opérations 2024-2025.
- La mission Europe et Financements externes se tient informée d'un remaquettage des fonds européens afin de proposer des projets sur le volet rural. Outre l'attente de résultats sur la démarche de mécénat, elle travaille sur l'exploitation des différentes subventions régionales et nationales, afin de couvrir un maximum de projets départementaux, tant sur les études que sur les travaux.
- Le contrôle de gestion prévoit en 2026 la poursuite du suivi budgétaire à travers les tableaux de bord et la mise en place du contrôle interne s'inscrivant dans la réforme des gestionnaires publics.

# Affaires financières

Ce service support accompagne les services au quotidien dans la préparation, le suivi et l'exécution budgétaire.



## CHIFFRES CLÉS

**306 M€**

de dépenses de fonctionnement, financées par 330 M€ de recettes perçues

**27 M€**

de dépenses d'investissement (hors remboursement des emprunts)

**24,1 M€**

d'épargne brute (qui permet le remboursement du capital emprunté)

**9,2 M€**

d'épargne nette (qui permet l'auto-financement des investissements)

**61 500**

mandats de dépenses et 45 000 titres de recettes réalisés par la collectivité pour l'ensemble des budgets



## REMISE EN CONTEXTE

L'exécution budgétaire 2025 est marquée par un changement de périmètre. L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) n'est plus versée par le Conseil départemental depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025,

mais par l'Agence régionale de santé. Ce transfert entraîne une baisse des dépenses comptabilisées au budget du Département, ainsi que des recettes réaffectées à l'ARS pour le financement des allocations.



## POINTS MARQUANTS 2025

La présentation des comptes 2025 est pour la première fois adoptée sous la forme du compte financier unique (CFU) qui regroupe les comptes établis par l'ordonnateur et par le comptable public. L'exécution budgétaire 2025 est marquée, à périmètre constant, par la croissance subie des dépenses de fonctionnement de + 0,2 %; pour autant, celle-ci a pu être contenue grâce à des mesures d'économies qui continuent d'être appliquées en 2025. Les recettes de fonctionnement

connaissent une progression limitée de + 1,5 % (après neutralisation des réfections). Les évolutions affichées dans les documents comptables, sans correction de périmètre, montrent une baisse de 0,3 % des recettes de fonctionnement (- 1 M€) et 2 % des dépenses de fonctionnement (- 6,3 M€).

Les principales évolutions de l'exercice 2025 sont les suivantes :

- Les recettes de fonctionnement enregistrent les diminutions liées à

l'expérimentation de la fusion des sections soin et dépendance (- 6,1 M€), la dynamique continue de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA, + 4,3 M€ avant réfaction), la progression retrouvée des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO, + 2,1 M€), ainsi que les réajustements des dotations et subventions versées pour compenser partiellement les hausses des dépenses sur le secteur des solidarités.

- À l'inverse, la péréquation des fonds calculée sur les DMTO chute de 2 M€. De plus, l'évolution des fractions de TVA entre les années 2024 et 2025 a été gelée par l'État.
- Les dépenses de fonctionnement subissent la hausse du Revenu de solidarité active (RSA, + 1,1 M€), de l'accueil des enfants confiés (+ 1 M€), de la Prestation de compensation handicap (PCH, + 0,6 M€) et des frais d'hébergement des personnes handicapées (+ 0,3 M€). Le versement de l'aide sociale pour l'accueil des personnes âgées, lui, diminue (- 1,8 M€).
- La progression de la subvention versée au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS, + 0,15 M€) et les dépenses de personnel, dont les mesures d'économies permettent de contenir la hausse à 1,4 %, complètent la liste des postes en croissance.
- Le versement de l'APA aux établissements est transféré à l'Agence régionale de santé à titre expérimental (- 6,9 M€).
- Le reste à charge des allocations individuelles de solidarité est affecté par le changement de périmètre opéré sur l'APA. Il atteint 20,1 M€, affichant une évolution de 6,1 M€ comparé à l'année précédente. Cependant, cette amélioration ne prend pas en compte la réfaction de 4,08 M€ appliquée à la recette de TSCA. Comme chaque année, sa compensation permettrait un quasi-doublement des investissements.
- Les dépenses d'équipement atteignent 26,5 M€ (- 0,5 M€), un niveau qui reste élevé en raison notamment des deux grands projets en cours de réalisation (Cité des Présents François Mitterrand et Cité de l'enfance).
- Le recours à l'emprunt pour le financement des investissements, dont le montant voté pour le budget principal est de 15 M€, a été limité à hauteur de 13 M€.
- La diminution continue de l'encours de dette qui s'élève à 208,8 M€ (- 3 M€). Le coût d'annuité de la dette diminue de 13 %, effet des allongements de la durée résiduelle opérés en 2024, dans un contexte baissier des taux d'intérêt.
- L'amélioration de l'épargne nette (9,2 M€) mais qui ne doit pas masquer les conséquences du modèle financier actuel des Départements, favorisant une croissance des dépenses supérieure à celle des recettes.



## PERSPECTIVES 2026

- Poursuivre le travail en transversalité avec les différentes directions afin de déterminer des sources d'économies structurelles qui pourraient être mises en œuvre en 2026.
- Consolider la prospective financière et actualiser la Programmation pluriannuelle d'investissement (PPI).
- Approfondir le dialogue de gestion avec les directions et l'animation de la fonction financière au sein de la collectivité.
- Renforcer le contrôle de gestion dans les secteurs du social avec la création d'un poste spécialement dédié.

# Moyens et projets informatiques

Développer et assurer la sécurité du système d'information de la collectivité, accompagner les projets numériques des services métiers.



## CHIFFRES CLÉS

**67 %**

la part d'ordinateurs portables dans le parc informatique équipant les agents

**3,5 M€**

le budget alloué aux moyens numériques de la collectivité

**150**

logiciels et applications référencés dans la collectivité



## REMISE EN CONTEXTE

Les évolutions importantes de la réglementation, les coûts croissants des logiciels, et un cadre sécuritaire de plus en plus tendu sont les principaux marqueurs de l'année 2025. Parallèlement,

il a fallu poursuivre l'accompagnement des services et la mise en œuvre des évolutions technologiques nécessaires au fonctionnement des services départementaux et des collèges.



## POINTS MARQUANTS 2025

### Le socle technique

Un processus de remplacement des liaisons informatiques par des fibres optiques « jusqu'à l'abonné » a été engagé afin d'accroître les performances et de réduire les dépenses tout en conservant le même niveau de disponibilité.

Dans les collèges, la centralisation des sauvegardes a permis de sécuriser les données ; le remplacement d'ordinateurs anciens a été poursuivi afin de maintenir un parc informatique répondant aux usages actuels. D'importants changements

d'architecture technique ont été entrepris, notamment la virtualisation des serveurs et la fusion des serveurs d'annuaire. Cette démarche de modernisation s'inscrit dans la continuité du transfert de compétences techniques du rectorat vers le Département.

Dans la perspective du renouvellement de l'Espace numérique de travail (ENT), de nombreuses réunions de préparation se sont tenues au niveau régional, avec le concours d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Un projet de modernisation de la téléphonie fixe par fibre optique a été engagé pour l'ensemble des services de la collectivité et des collèges de la Nièvre. Il s'inscrit en écho à l'arrêt du réseau « cuivre » par l'opérateur historique, et engendra une diminution du coût de fonctionnement de la téléphonie.

Le parc informatique poursuit son renouvellement pour intégrer les dernières versions du système Windows et procéder au remplacement des machines les plus anciennes. Il en est de même pour le parc de téléphones mobiles, qui a connu une forte croissance.

Enfin, un plan de gestion de crise « cyber » et une Politique de la sécurité des systèmes d'information (PSSI) ont été établis. Une nouvelle version du règlement du bon usage des outils numériques a été publiée pour intégrer l'évolution des contextes techniques et réglementaires.

### Les projets

Le logiciel Grand Angle est utilisé par la direction des Finances et de la Performance, ainsi que par l'ensemble des services, pour traiter la chaîne comptable de la collectivité.

Une mise à jour majeure a été réalisée afin de mettre le logiciel à niveau d'un point de vue technique et fonctionnel. La loi France Travail redéfinit le cahier des charges du traitement des dossiers des allocataires RSA. Un nouveau logiciel (sous forme d'un module de IODAS) a été choisi pour remplacer le logiciel WebRSA.

Le système d'information de GED (gestion électronique des données) poursuit son déploiement avec le secteur de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le nouveau système vient apporter une cohérence documentaire et simplifier l'accès aux dossiers pour les équipes métiers.

Le logiciel eTemptation est utilisé par l'ensemble des agents départementaux pour formuler leurs demandes de congés, RTT, signaler une absence, etc. Une mise à jour majeure a été déployée ; elle apporte notamment une évolution significative de l'ergonomie de l'application.



## PERSPECTIVES 2026

- La feuille de route 2026 prévoit le lancement d'une expérimentation des usages de l'intelligence artificielle (IA) et la rédaction d'une stratégie d'intégration utile et éthique de l'IA. On notera également la montée en puissance du logiciel de Gestion électronique du courrier (GEC), la réactivation de la cellule Développement d'applications en interne, ou encore l'évolution de la solution de messagerie.
- La mise en service de nouveaux sites (Cité de l'enfance, Cité des Présents-François Mitterrand, nouveaux locaux pour les SAMS à Cosne-sur-Loire et La Charité-sur-Loire) engendra la mise en place d'équipements et d'actions appropriées.
- Enfin, la stratégie de gestion des risques informatiques de la collectivité et des collèges devra être adaptée pour intégrer la nouvelle réglementation européenne Network information security (NIS). Elle sera complétée par des actions d'accompagnement des services dans les manières de faire, les réflexes à avoir, et les précautions à prendre.

# Administration générale et achats

Faciliter et optimiser le fonctionnement de l'institution au bénéfice d'une action départementale plus efficace.



## CHIFFRES CLÉS

**106**

**marchés publics** dont 8,4 M€ HT remportés par des entreprises locales (32,71 % du total des achats) ; 94,40 % contiennent une clause sociale et/ou environnementale

**1 241 760 km**

**parcours** par les 145 véhicules et les 16 deux-roues de la flotte automobile départementale

**284**

**recours contentieux et pré-contentieux**, 39 nouveaux dossiers, 43 clos, 16 séances départementales

**376**

**rapports étudiés**, 397 délibérations, 3 305 509 € de créances d'aide sociale titrées

**319**

**Interventions logistiques** couvrant l'ensemble du territoire, 123 312 (- 8,33%) plis affranchis pour les services

**+ 4,82 %**

de dépenses liées aux fournitures de bureau

**16,5 tonnes**

**de papiers et cartons** recyclés



## REMISE EN CONTEXTE

Les actions conduites au titre de l'administration générale et des achats s'inscrivent dans un contexte de transversalité affirmée. S'adressant à tous les services départementaux, elles visent une efficacité accrue au travers d'une

sécurisation renforcée et plus de cohérence par des réponses harmonisées. 2025 a été marquée par la poursuite de cette professionnalisation et par un positionnement fortifié.



## POINTS MARQUANTS 2025

L'action de la direction de l'Administration générale et des Achats s'est inscrite dans un contexte de fortes contraintes budgétaires nécessitant une adaptation constante et une recherche régulière d'alternatives pour répondre aux besoins de la collectivité et des services. Dans ce cadre, la modernisation de la gestion administrative s'est poursuivie et une action ciblée sur l'optimisation des compétences a pu être conduite.

### Mise en place de la Gestion électronique du courrier (GEC)

Entreprise dès 2023, la GEC a abouti en

2025 pour un déploiement opérationnel fixé au 5 janvier 2026. Des temps de travail tout au long de l'année avec le groupe projet et des rencontres régulières avec les directions ont été programmés afin de calibrer les processus de fonctionnement et d'ajuster le paramétrage de la solution. À partir de juin, l'équipe projet a pu tester les différentes fonctionnalités de la solution en amont de la formation de l'ensemble des utilisateurs à l'automne.

En parallèle, une étude comparative des différents modes de gestion du courrier sortant de la collectivité a conduit au choix

d'une gestion externalisée (impression, mise sous pli et affranchissement) afin de bénéficier de tarifs préférentiels sur les envois postaux et de gain de temps opérationnel très important.

### **Verdissement du parc automobile**

La location de 5 scooters électriques auprès de l'entreprise Mob'lon, engagée dans une démarche de mobilité responsable, a été réalisée en 2025. Un travail inter-directions permettra de mettre à disposition de structures partenaires ces scooters afin d'accompagner et favoriser l'insertion professionnelle et la formation des jeunes et de Nivernais éloignés de l'emploi, en facilitant leur mobilité.

Un conventionnement avec l'association ASEM (Les Acteurs solidaires en marche) a été engagé pour permettre l'acquisition de douze vélos reconditionnés qui seront mis à disposition des services départementaux pour les déplacements professionnels de courte distance.

### **Renforcement de l'activité juridique dans les domaines précontentieux et contentieux, avec une réactivité accrue face aux demandes d'expertise et l'internalisation poussée des rédactions de mémoire en défense.**

L'un des chantiers marquants de l'année consiste en la refonte de l'intégralité des délégations de signature des agents départementaux, dans un objectif de clarification et de sécurisation. De plus, plusieurs chantiers ont été lancés ou sont en cours pour doter l'activité juridique d'outils modernisés, tels que le déploiement du logiciel de ressources documentaires Syracuse.

### **Secteur Achats.**

Les 106 consultations lancées ont permis d'expérimenter de nouvelles procédures, comme le Système d'acquisition dynamique (SAD) dans le cadre d'achats de tous types de véhicules et engins neufs et d'occasion pour un montant total, toutes catégories confondues, de 12 M€ HT, avec une échéance au 30 juin 2029.

L'itinéraire de formation « achat » pour les services prescripteurs et gestionnaires de marchés publics s'est achevée. Cela a permis une commande publique plus inclusive, sociale et affichant une ambition écologique.

Reprise en gestion directe de l'activité événementielle du site du Marault

La reprise en gestion directe de l'activité événementielle du site du Marault (Magny-Cours) par la collectivité a été actée fin 2024. Un travail a donc été conduit tout au long de l'année 2025 pour construire un cadre juridique et financier permettant l'exploitation du site sous forme de régie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. En parallèle, une attention particulière a été portée conjointement avec la direction du Patrimoine bâti pour la mise aux normes du site et le respect des règles de sécurité permettant l'accueil du public lors des événements.

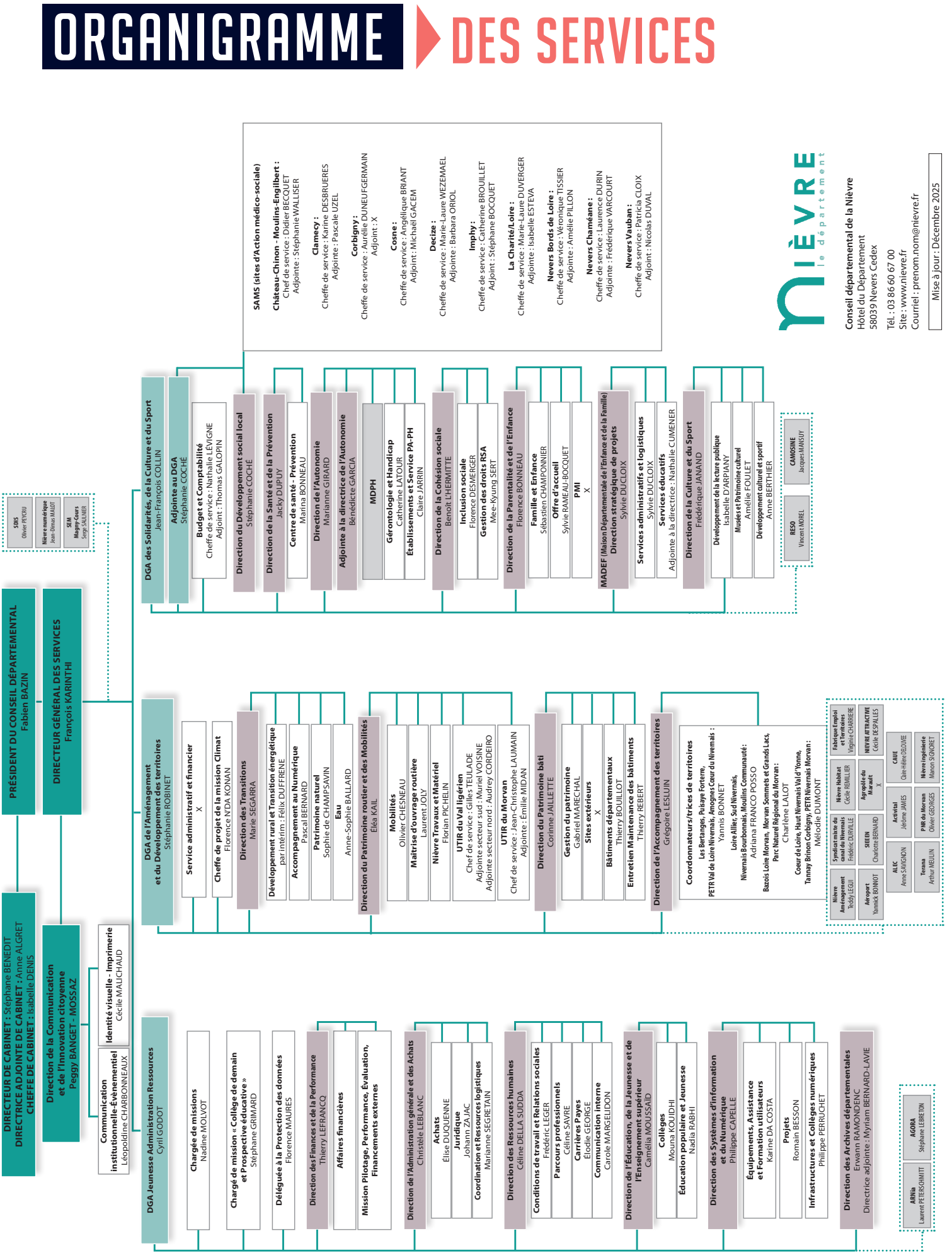


## **PERSPECTIVES 2026**

### **La professionnalisation et la modernisation des activités se poursuit.**

- Professionnalisation de l'achat axée en 2026 sur la montée en compétences des agents du service ressource et sur une réflexion organisationnelle interne, amorcée de la mise en place d'une fonction « achat ». Le club « marchés » institué fin 2025 pour harmoniser et partager les bonnes pratiques produira pleinement ses effets en 2026.
- Activité événementielle sur le site du Marault : il s'agira de s'approprier pleinement le site à travers la présentation d'une déclaration de nouvel usage du site. Une régie de recettes sera également créée pour faciliter la gestion locative des lieux.
- Outils informatiques de gestion : l'application Lancelot modernisera et facilitera le suivi des contentieux et des précontentieux sociaux. Le logiciel de réservation et d'optimisation de l'utilisation des véhicules de service modernisera la gestion de parc.

# LA COLLECTIVITÉ EN 2025



# DÉPARTEMENT ▶ LES ÉLUS



**CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE**  
BLANDINE DELAPORTE & THIERRY GUYOT



**CANTON DE CHÂTEAU-CHINON**  
MICHÈLE DARDANT & PATRICE JOLY



**CANTON DE CLAMECY**  
ANOUCK CAMAIN & CHRISTOPHE DENIAUX



**CANTON DE CORBIGNY**  
SÉVERINE BERNARD & FABIEN BAZIN



**CANTON DE COSNE-SUR-LOIRE**  
ANNE-MARIE CHÊNE & FRANCK MICHOT



**CANTON DE DECIZE**  
JUSTINE GUYOT & FRÉDÉRIC ROY



**CANTON DE FOURCHAMBAULT**  
STÉPHANIE BÉZÉ & ALAIN HERTELOUP



**CANTON DE GUÉRIGNY**  
CORINNE BOUCHARD & JEAN-LUC GAUTHIER



**CANTON D'IMPHY**  
JOËLLE JULIEN & DANIEL BARBIER



**CANTON DE LUZY**  
JOCELYNE GUÉRIN & MICHEL MULOT



**CANTON DE NEVERS 1**  
MARYSE AUGENDRE & JEAN-PAUL FALLET



**CANTON DE NEVERS 2**  
LAURENCE BARRO & JÉRÔME MALUS



**CANTON DE NEVERS 3**

MARTINE GAUDIN & WILFRID SÉJEAU



**CANTON DE NEVERS 4**

VÉRONIQUE KHOURI & MICHEL SUET



**CANTON DE POUILLY**

PASCALE DE MAURAIGE & PATRICK BONDEUX



**CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER**

MARIE-FRANCE DE RIBEROLLES & DAVID VERRON



**CANTON DE VARENNES-VAUZELLES**

ÉLIANE DESABRE & LIONEL LECHER





**Remerciements à l'ensemble des personnes ayant participé  
à la rédaction et à l'élaboration de ce rapport.**

**Mise en page et impression :** Service Conception Graphique  
et Imprimerie du Conseil départemental de la Nièvre

**Copyright :** Conseil départemental de la Nièvre, Adobe stock, David Genestal